

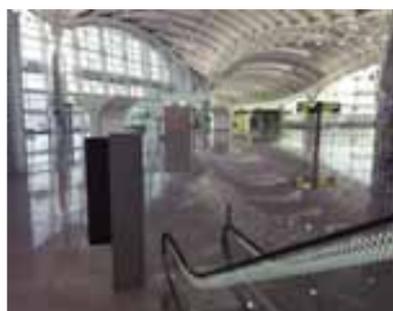


L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 25 FEVRIER 2024 // N°756 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SOMMET DU GECF
DES COULOIRS
VERTS
À L'AÉROPORT
D'ALGER POUR
LES PARTICIPANTS

Lire en page 16



COMPLEXE PÉTROLIER DE
BIR-SEBÂA (TOUGGOURT)

UN FLEURON
DE L'INDUSTRIE
ÉNERGÉTIQUE
NATIONALE

Lire en page 6



LE PUISSANT HOMME
D'AFFAIRES ESPAGNOL
JOSÉ VICENTE TOMÁS
À SON GOUVERNEMENT :
« IL FAUT FACILITER
LES VISAS ET LE
RETOUR DES
ALGÉRIENS »

Lire en page 2



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER :

« PRÉSERVER L'UNITÉ DES RANGS DANS UN MONDE INSTABLE »

ABDELMADJID ATTAR, ANCIEN P-DG DE SONATRACH ET ANCIEN MINISTRE DE L'ÉNERGIE :

« Le 24 février est la date de l'indépendance pétrolière de l'Algérie »

Lire en page 3



EXÉCUTIONS. VIOLS. TRAITEMENTS INHUMAINS...

DE GRAVES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

Lire en page 16



ÉRIC ZEMMOUR CONDAMNÉ À 15 000 EUROS D'AMENDE POUR DES PROPOS SUR L'IMMIGRATION EN 2019

Le candidat à la présidentielle 2022 avait décrit le voile et la djellaba comme «les uniformes d'une armée d'occupation» et avait qualifié les immigrés de «colonisateurs».

Le polémiste Éric Zemmour a été condamné jeudi en appel à 15 000 euros d'amende pour une virulente diatribe contre l'islam et l'immigration prononcée lors d'une

réunion politique en 2019. Dénonçant un «discours de haine» dépassant «les limites admissibles de la liberté d'expression», la cour d'appel de Paris l'a reconnu coupable d'injures publiques en raison de

l'origine, l'ethnie, la nation, la race ou la religion, ainsi que de provocation à la haine raciale. Éric Zemmour devra, par ailleurs, verser 1 000 euros de dommages et intérêts et 2 000 euros de frais de procédure à quatre associations antiracistes.

Lors d'une «convention de la droite»

organisée par des proches de l'ex-député du Front national (devenu RN) Marion Maréchal le 28 septembre 2019, Éric Zemmour avait fustigé des immigrés «colonisateurs» et une «islamisation de la rue», puis décrit le voile et la djellaba comme «les uniformes d'une armée d'occupation».

Pour ces propos, Éric Zemmour avait été

condamné à 10.000 euros d'amende en première instance, en septembre 2020, par le tribunal correctionnel de Paris. Mais il avait été relaxé en appel un an plus tard, au motif que les propos litigieux ne visaient pas «l'ensemble des Africains, des

immigrés ou des musulmans, mais uniquement une fraction de ces groupes». Le parquet général et des associations antiracistes parties civiles avaient formé un pourvoi devant la Cour de cassation qui, en février 2023, avait ordonné un nouveau procès du président de Reconquête! devant la cour d'appel de Paris.



CÉRÉMONIE DES CÉSARS 2024 : DES CÉLÉBRITÉS LAURÉATES APPELLENT AU CESSEZ-LE-FEU À GAZA

L'ombre de Gaza a plané, vendredi soir, sur la cérémonie des Césars. Des célébrités lauréates ont dénoncé les bombardements indiscriminés contre la population de l'enclave palestinienne et ont appelé au cessez-le-feu, au risque de compromettre leur carrière sous pression du lobbying juif.

Gala Hernández, artiste-chercheuse et réalisatrice qui a obtenu le César du meilleur court-métrage documentaire pour son œuvre « La mécanique des fluides », a exprimé son soutien aux Palestiniens. « Je demande à la France d'être à la hauteur de ses valeurs et de s'engager concrètement pour le peuple palestinien ».

A son tour, au moment de recevoir son trophée pour « Les filles d'Olfa », sacré meilleur film documentaire, la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania a rappelé au monde que 70 journalistes sont morts à Gaza, une enclave interdite, a-t-elle dit, à la presse. « C'est complètement hallucinant que demander à arrêter le massacre d'enfants soit devenu une revendication radicale (...) On ne va pas se taire, on ne se laissera pas intimider. Il faut que le massacre cesse (...) Ce qui arrive là-bas est tellement horrible, personne ne peut dire je ne savais pas. C'est le premier massacre en liveScreen, en direct sur nos téléphones. Nous savons. Il faut que cela s'arrête ».

Réhabilitation de trois importantes lignes ferroviaires au niveau de la gare d'Alger

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a annoncé la réhabilitation de trois lignes ferroviaires au niveau de la gare d'Alger. Dans la soirée de jeudi à vendredi, des essais techniques ont été faits pour un basculement rapide de la circulation vers ces nouvelles lignes.

Selon un communiqué de l'Anesrif, les travaux de réhabilitation comprennent la restauration de toute la plateforme des trois lignes, le déploiement et l'installation de dispositifs modernes pour les systèmes de signalisation et de communication, mais aussi leur électrification pour la première fois.

Les travaux de l'Anesrif ne s'arrêtent pas à ces trois lignes. Une opération de réhabilitation des deux lignes restantes sera engagée incessamment.

Pour rappel, cette opération entre dans le cadre de la modernisation du réseau ferroviaire de la banlieue algéroise qui s'étend jusqu'à El Affroun (wilaya de Blida) d'un côté et Thenia (wilaya de Boumerdès) de l'autre côté.

LE PUISSANT HOMME D'AFFAIRES ESPAGNOL JOSÉ VICENTE TOMÁS À SON GOUVERNEMENT :

«IL FAUT FACILITER LES VISAS ET LE RETOUR DES ALGÉRIENS»

José Vicente Tomás, directeur de Kerajet, énorme entreprise de céramique espagnole, regrette la difficulté des entreprises espagnoles de se réintégrer sur le marché algérien, suite à la récente crise entre les deux pays. Nous nous efforçons de reconquérir la clientèle algérienne après le désastre qu'est la rupture des relations économiques. Ce gouvernement a très mal fait et n'a fait aucun travail pour résoudre le problème. C'était un marché très important et pour tout le secteur de la céramique. Maintenant, nous espérons que les relations commerciales vont reprendre, nous avons invité des clients de là-bas au SIMA et pas mal vont venir. Ils iront également à Cevisma», a-t-il affirmé en marge d'un entretien accordé à «El Mundo». L'homme d'affaires a notamment exhorté le gouvernement espagnol à faciliter la gestion des visas pour l'arrivée des Algériens, en imitant l'Italie : «En Europe, nous devons tous y aller ensemble. Il ne peut pas être plus confortable pour un Algérien d'aller en Italie qu'en Espagne, où les visas sont longs et de courte durée. Nous mettons trop de problèmes aux Algériens, aux hommes d'affaires qui ont des entreprises qui peuvent acheter beaucoup chez nous et faire des affaires ici. Nous devons avoir un esprit plus ouvert».

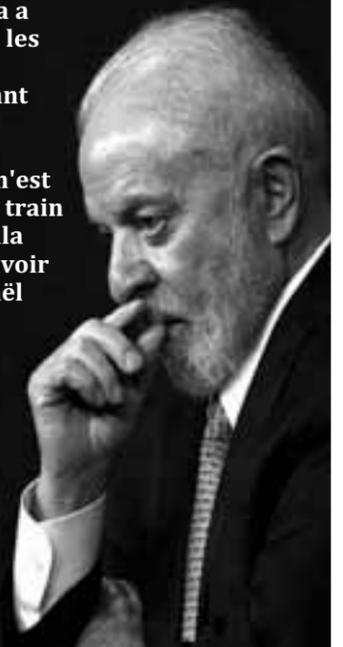
Le président brésilien Lula persiste à accuser Israël de "génocide" à Gaza

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a persisté à accuser Israël de "génocide" envers les Palestiniens à Gaza, après avoir récemment déclenché une crise diplomatique en comparant l'offensive israélienne contre le Hamas à la Shoah.

"Ce que l'État d'Israël est en train de faire, ce n'est pas une guerre, c'est un génocide, car il est en train de tuer des femmes et des enfants", a lancé Lula lors d'une cérémonie à Rio de Janeiro, après avoir été déclaré lundi "persona non grata" par Israël pour avoir tenu ces mêmes propos.

"C'est un génocide. Ce sont des milliers d'enfants morts et des milliers de disparus. Ce ne sont pas des soldats qui meurent, ce sont des femmes et des enfants à l'hôpital. Si cela n'est pas un génocide, je ne sais pas ce qu'est un génocide", a martelé Lula.

Les opérations militaires israéliennes ont fait au moins 103 morts dans la nuit, a annoncé samedi le ministère de la Santé du Hamas.



De nouveaux pourparlers sur une trêve à Gaza attendus en France

Une délégation israélienne était à Paris hier, samedi, pour débloquent une situation intenable pour le gouvernement israélien, décrié de toutes parts. Les pourparlers sur une trêve avec le Hamas dans la bande de Gaza coïncident par la faute de Netanyahu qui bloque toute

solution sérieuse afin de gagner du temps et sauver son avenir politique. Alors que la délégation de l'entité sioniste fait semblant de négocier, plus de 100 Palestiniens ont été tués au cours de la nuit selon les autorités palestiniennes. Une délégation israélienne menée

par le chef du Mossad (renseignements extérieurs israéliens), David Barnea, était à Paris hier pour les pourparlers sur une trêve avec le Hamas dans la bande de Gaza. David Barnea avait déjà rencontré fin janvier à Paris ses homologues américain et égyptien et le Premier

ministre du Qatar, afin de discuter d'un nouvel accord. D'après une source du Hamas, le plan prévoyait alors une pause de six semaines dans les combats et la libération de 200 à 300 prisonniers palestiniens en échange de 35 à 40 otages retenus par le Hamas.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER :

« Préserver l'unité des rangs dans un monde instable »

Le chef de l'Etat a souligné que l'Algérie "connaît une profonde mutation à tous les niveaux et avance à pas sûrs vers l'édification d'une économie forte et diversifiée après les réformes globales ayant permis d'asseoir un nouveau système garantissant la liberté d'initiative, réunissant les meilleures conditions d'investissement et consacrant les principes de transparence et d'égalité entre les opérateurs économiques".



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a déclaré, hier, dans un discours lu en son nom par le Premier ministre Nadhir Larbaoui à Timimoun, que la création de l'Union générale des travailleurs algériens constituait une étape décisive dans la lutte du peuple algérien pour se libérer du colonialisme.

Le chef de l'Etat a affirmé à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et de la nationalisation des hydrocarbures, que c'est "avec une grande fierté que nous commémorons, chaque année, cette date mémorable qui nous est chère à tous", précisant que cet anniversaire "survient alors que l'Algérie connaît une profonde transformation après le processus global de réformes".

Le Président Tebboune a révélé la réalisation de plus de 141 puits d'exploration et de production dans le secteur de

l'énergie comme concrétisation de l'engagement n°21, soulignant l'intensification continue des efforts pour accélérer la mise en œuvre du programme de valorisation des hydrocarbures.

Il a par ailleurs affirmé que l'Algérie s'engage à accompagner la transition énergétique et à se positionner comme un acteur majeur de la production d'électricité et à soutenir la reforestation et la biodiversité.

Il a également exprimé son aspiration, "avec une ferme confiance, à la convocation du 7^e Sommet du Gaz en Algérie pour développer l'exploitation optimale de cette ressource".

Le président de la République a souligné l'importance de « préserver l'unité des rangs dans un monde instable et face aux différents défis qui se posent ». Il a, dans un autre chapitre, assuré que l'Algérie "connaît une profonde mutation à tous les niveaux et avance à pas sûrs vers l'édification d'une économie forte et diversifiée après les réformes

globales ayant permis d'asseoir un nouveau système garantissant la liberté d'initiative, réunissant les meilleures conditions d'investissement et consacrant les principes de transparence et d'égalité entre les opérateurs économiques". Tebboune a rappelé que la création de l'UGTA, le 24 février 1956, "a été une étape cruciale dans l'histoire de la lutte du peuple algérien et de son ralliement aux objectifs de la Glorieuse guerre de libération pour le recouvrement de sa liberté".

"Le militantisme et les sacrifices des travailleurs algériens demeureront à travers les générations successives comme une source d'inspiration et un exemple de la contribution de l'école syndicale à la formation du Mouvement national et de son rôle décisif dans le processus d'édification et de promotion et de développement de la production nationale", a souligné le président de la République.

I.M.Amine

L'ÉTAT RECOUVRE SA SOUVERAINETÉ SUR SES RICHESSES EN HYDROCARBURES

LE 24 FÉVRIER 1971, UNE DATE MARQUANTE

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a effectué, hier, une visite de travail dans la wilaya de Timimoun pour présider la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures. Le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministre de l'Energie et des Mines, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Le 24 février 1971, date de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures qui consacra la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, est un jour mémorable pour le secteur pétrolier algérien. Un jour « travaillé » en sous-sol par une poignée de nationalistes de haut vol, avant de rendre la déclaration de nationalisation des hydrocarbures audible pour le monde entier, prenant de court une France sûre de ses acquis ; "l'enthousiasme, la foi et le courage" qui habitaient la jeunesse à l'annonce par l'ancien président de la République, Houari Boumediene, de la nationalisation des hydrocarbures, demeurent à ce jour dans toutes les mémoires. L'expert et ancien ministre Chems-Eddine Chitour a qualifié la nationalisation des hydrocarbures de "tournant décisif et de révolution qui a marqué le monde", car l'Algérie, par cette décision, "avait donné le la pour d'autres pays comme la Libye et l'Irak de nationaliser, à leur tour, leurs hydrocarbures". Chitour a mis en exergue la nécessité de "réhabiliter" les instituts du pétrole en Algérie, "non d'une manière nostalgique", mais plutôt pour "être au diapason des changements que connaît le monde de l'énergie" et pour "se focaliser aussi sur les énergies renouvelables au lieu de ne compter que sur les énergies fossiles".

I.Med/Agence

ABDELMADJID ATTAR, ANCIEN P-DG DE SONATRACH, ANCIEN MINISTRE DE L'ÉNERGIE :

« Le 24 février est la date de l'indépendance pétrolière de l'Algérie »

Abdelmadjid Attar a fait partie du groupe de jeunes ingénieurs qui dans les gisements de gaz et de pétrole du sud-est du pays ont remplacé le 24 février 1971 les techniciens français qui ont quitté le pays en raison de cette décision de nationalisation. Cette reprise en main de nos richesses pétrolières a empêché que notre production de pétrole subisse un arrêt. En un mot, ce maintien de l'activité de production était considéré à cette époque comme une prouesse. Car il a pu se réaliser en dépit du manque d'expérience des jeunes ingénieurs algériens et de leur nombre restreint. Témoignage.

Dans une émission de la Chaîne III diffusée récemment, l'ancien P-DG de Sonatrach, ancien ministre de l'Energie, acteur des nationalisations des hydrocarbures, livre son témoignage sur cette période historique qui a été marquée par le recouvrement de notre souveraineté sur nos richesses pétrolières et gazières. « On peut tout simplement dire que le 24 février est une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue, surtout ceux qui ont dû faire face aux défis que cela comportait au niveau du terrain, au niveau des gisements de pétrole et de gaz en cours d'exploitation. Nous n'étions certainement pas préparés puisque le processus de nationalisation s'est déroulé dans le secret total entre feu le Président Boumediene et une poignée de ses collaborateurs. J'en profite pour leur rendre hommage et plus spécialement aux acteurs de cet événement

et qui ne sont plus de ce monde. Il faut donc préciser que la nationalisation a surpris tout le monde, qu'il s'agisse des cadres techniques, qu'il s'agisse des compagnies étrangères présentes ou de ceux de la Sonatrach, qui n'étaient pas nombreux, surtout au niveau du terrain. Nous n'avons pas su ce qui se passait et surtout ce qu'il fallait faire, surtout au niveau du terrain, au niveau des gisements et de toutes les activités gérées jusque-là par les compagnies étrangères au cours des semaines qui ont suivi. C'est à ce moment-là que les défis ont commencé à être pris en charge. Sincèrement, jusqu'à aujourd'hui, je me demande comment avec si peu de moyens humains à l'époque, nous avons pu prendre en charge toutes les activités, surtout qu'aucun gisement de pétrole ou de gaz n'a arrêté sa production, sans aucun incident. C'est tout simplement parce que nous avons la foi et la volonté et qu'il s'agissait d'une mission à ne pas rater. Sur les défis que ces jeunes acteurs de l'évènement ont dû relever, l'ancien P-dg de Sonatrach répond ainsi : « En fait, voilà ce qui s'est passé. Dans le mois qui a suivi le 24 février, tous les cadres étrangers ont abandonné les gisements. Et c'est à ce moment-là qu'a eu lieu la mobilisation de tous les moyens humains de Sonatrach, des Algériens qui travaillaient déjà au sein des compagnies étrangères nationalisées dont certains sont rentrés de l'étranger et surtout l'affection à ce moment-là de toute une

promotion de jeunes diplômés fraîchement sortis des instituts de formation pétrolière de l'époque, c'est-à-dire l'INH et l'IAP. La mission consistait à prendre en charge la gestion des gisements surtout, dans la mesure où les compagnies françaises avaient rapatrié tous leur techniciens et pratiquement abandonné les opérations sur le terrain.

Personnellement je venais d'être recruté par Sonatrach en tant qu'ingénieur géologue fraîchement sorti de l'IAP un mois après le 24 février. J'avais reçu l'ordre de rallier en urgence Hassi Messaoud. J'étais accompagné de deux techniciens supérieurs fraîchement diplômés de l'INH qui effectuaient le Service national. La moyenne d'âge des techniciens algériens mobilisés était de 24 ans. Ces jeunes cadres étaient tous affectés à Sonatrach pour prendre la relève du personnel des compagnies étrangères. Il faut vraiment leur rendre hommage. Je me rappelle qu'avec ces deux techniciens supérieurs, nous nous sommes rendus au gisement de Tin Fouye Tabankort, à 250 kilomètres au sud de Hassi Messaoud. Il était en production mais faisait l'objet d'un programme de développement avec plusieurs appareils de forage canadiens sans aucune supervision. Notre mission consistait justement à assurer cette supervision des forages de développement en appui à deux seuls cadres qui étaient déjà sur place, le directeur du gisement et un technicien, feu Djoua, qui étaient responsables de la

production. Je me rappelle qu'il fallait fracturer les portes des bureaux occupés par le personnel étranger auparavant pour récupérer les documents techniques nécessaires à nos missions.

Cernant la portée de cet événement, l'ancien ministre de l'Energie a souligné : « Le 24 février est tout simplement une deuxième page importante de l'histoire de l'Algérie après celle de son indépendance. On peut tout simplement dire que le 24 février est celui de l'indépendance pétrolière, et voilà que 52 ans après, de nos jours, tout ce qui se passe dans le monde, les conflits, les guerres, les alliances géopolitiques, le cœur de tout cela, c'est l'Energie, c'est la sécurité ou, mieux, la souveraineté énergétique ! Et ce sont toujours les hydrocarbures qui la garantissent, cela malgré tout ce qui se dit à leur sujet. L'indépendance de l'Algérie a été acquise par le combat d'une génération. Les générations qui ont suivi ont mené aussi des combats de réappropriation d'autres souverainetés comme celle des hydrocarbures et d'autres défis de construction relevés, parfois en dépit des dangers qui ont été écartés aussi à chaque fois grâce à une génération. Tout cela s'est déroulé de façon spontanée, avec la foi et l'amour de la patrie. Il faut absolument que cela se poursuive dans les mêmes conditions avec les mêmes objectifs. C'est ce que je souhaite personnellement de la part de ceux qui nous ont remplacés.

Khaled Remouche

**OUVERTURE, HIER,
DU POSTE FRONTALIER
ALGÉRO-MAURITANIEN À LA
CIRCULATION DES PERSONNES
UN IMPORTANT TRAFIC
COMMERCIAL ATTENDU**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir pris toutes les dispositions nécessaires au poste frontière « Chahid Mustafa-Benboulaïd » entre l'Algérie et la Mauritanie, en vue de son ouverture à la circulation des personnes. Le ministère de l'Intérieur a, de ce fait, confirmé que toutes les dispositions ont été prises, à partir de vendredi 23 février 2024, dans le but d'ouvrir le passage à la circulation des personnes et d'assurer son entrée et sa sortie en toute sérénité, à destination et en provenance de la République islamique de Mauritanie, parallèlement à son ouverture au trafic commercial. Le ministère a expliqué que cette opération intervient en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration des deux postes frontaliers fixes entre l'Algérie et la Mauritanie. Ces mesures traduisent également la volonté politique des présidents des deux pays de faire progresser les relations de coopération bilatérale, le développement commun et le bon voisinage, ajoute le communiqué.

I.Med

**SOUTIEN POPULAIRE
ET OFFICIEL À LA CAUSE
PALESTINIENNE
HANOUNE ENCENSE LES
POSITIONS ALGÉRIENNES**

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a salué, vendredi, depuis Boumerdès, les positions de l'Algérie de soutien populaire et officiel à la cause palestinienne. Lors d'une rencontre avec les cadres du parti au Centre culturel islamique de la ville de Boumerdès, Mme Hanoune s'est félicitée des positions de l'Algérie de soutien populaire et officiel à la cause palestinienne, à travers ses démarches visant à adopter plusieurs résolutions au Conseil de sécurité pour exiger un cessez-le-feu et assurer l'acheminement des aides, outre le soutien aux pays et aux organisations qui ont déposé des plaintes contre l'entité sioniste dans les forums internationaux. "Il est impossible dans ce monde de vivre normalement, en raison du génocide qui se déroule à Gaza, avec le soutien et la complicité de l'impérialisme mondial", a-t-elle dénoncé. Mme Hanoune a condamné l'entité sioniste, laquelle, a-t-elle dit, "a prouvé, par ses pratiques criminelles qui dépassent largement celles du régime raciste de l'apartheid en Afrique du Sud, qu'elle ne respecte, ni ne reconnaît aucune instance internationale, ni aucune résolution internationale pertinente". En raison de ses pratiques criminelles à l'encontre du peuple palestinien, l'entité sioniste "s'est empêtrée dans une crise interne majeure et sans précédent, l'ayant isolée au plan international et bannie par de nombreux peuples et gouvernements à travers le monde, tandis que la cause palestinienne s'est hissée en tête des priorités de ces peuples et gouvernements", a-t-elle souligné.

A cette occasion, la SG du PT a appelé à "immuniser le pays et l'unité nationale contre les complots qui les ciblent".

I.Med

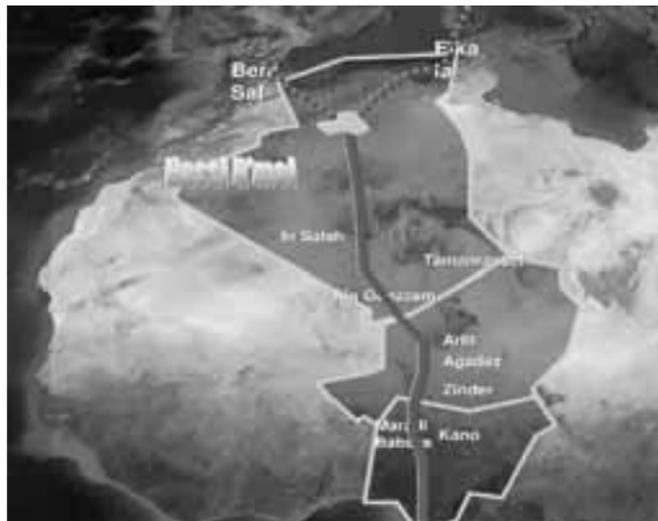
Wael Hamed Abdel Moati, expert en énergie à l'OPAEP :

L'Algérie, le pays «le plus approprié» pour le transit du gaz du Nigeria vers l'Europe

Wael Hamed Abdel Moati estime que « le succès de l'Algérie, en tant que fournisseur gazier des marchés européens, fait de ces marchés, et à leur tête l'Allemagne, les candidats les plus probables pour importer de l'hydrogène d'Algérie, compte tenu des besoins du marché européen d'importer 10 millions de tonnes d'hydrogène annuellement en dehors de l'Union européenne ».

La position stratégique de l'Algérie lui permet de rivaliser sur les marchés internationaux et le rend le pays "le plus approprié" pour le transit de futurs projets d'approvisionnement en gaz, notamment du Nigeria vers l'Europe. C'est ce qu'a souligné l'expert en industries gazières de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), Wael Hamed Abdel Moati. Dans un entretien à l'APS, M. Abdel Moati a expliqué que "la position géographique de l'Algérie et sa proximité avec d'autres régions riches en gaz, comme le Nigeria, en font d'elle le pays le plus approprié en tant que point de transit pour tout futur projet d'acheminement du gaz du Nigeria vers l'Europe, dès que les conditions économiques et politiques le permettront", d'autant plus, a-t-il dit, que "l'Algérie possède une capacité d'exportation excédentaire via les gazoducs existants la reliant à l'Europe".

"En plus de sa proximité géographique avec l'Europe, l'Algérie, avec sa capacité de



concurrencer sur les marchés internationaux, y compris les marchés spot, peut exporter d'importantes quantités de gaz naturel liquéfié (GNL) en fonction des besoins du marché et des excédents de production", a ajouté l'expert de l'OPAEP, relevant que "l'éloignement de l'Algérie des zones des tensions et des perturbations, comme le détroit de "Bab-el-Mandeb", fait d'elle un pays fiable dans cette industrie".

M. Abdel Moati, en remontant le temps, a rappelé que l'industrie gazière en Afrique a été lancée depuis l'Algérie, au début des années 1960, avec le lancement de la production de gaz et son exportation depuis le premier complexe de liquéfaction de gaz au monde, inauguré en 1964 à Arzew (Société algérienne du méthane liquide -La Camel-), marquant ainsi le début du commerce international de gaz naturel liquéfié et faisant

de l'Algérie un pays pionnier de cette industrie en Afrique. Aujourd'hui, l'Algérie a réussi à occuper la première place en Afrique en tant que plus grand exportateur de GNL pour la première fois depuis 2010, dépassant ainsi le Nigeria qui avait conservé cette position pendant plus d'une décennie, fait observer l'expert en industries gazières, qui attribue ce succès à "l'expérience historique de l'Algérie dans l'exploitation du gaz pour le développement de ses différents secteurs économiques, ainsi qu'à son système d'exportation diversifié, le plus important du continent en termes de capacité". Dans ce contexte, l'expert a relevé la réussite de l'Algérie à faire augmenter ses exportations de GNL à environ 13 millions de tonnes en 2023, avec un taux de croissance annuel de 26%, enregistrant ainsi le taux de croissance le plus élevé au niveau des pays arabes et un taux de croissance des plus élevés à l'échelle mondiale, au cours de la même période.

Y.B.

LE PREMIER MINISTRE À TIMIMOUN

Inauguration du centre de production de gaz de Hassi BaHamou

Le Premier ministre, Nadhir Larbaoui, a inauguré, hier, le centre de production de gaz de Hassi BaHamou, dans la wilaya de Timimoun. Le communiqué du Premier ministre indique que Larbaoui a effectué une visite d'inspection dans différents départements et au centre de production de gaz à Hassi BaHamou. Pour rappel, le Premier

ministre est arrivé hier matin en tant que représentant du Président de la République dans la wilaya de Timimoun pour présider et superviser la commémoration du double anniversaire du 24 février de la création de l'Union générale des travailleurs algériens et de la nationalisation des hydrocarbures. Larbaoui était accompagné du ministre

de l'Intérieur, des Communautés locales et de l'Urbanisme, Ibrahim Murad, du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faïçal Bentaleb, et du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens.

I.Med

ANNIVERSAIRES DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

Amar Takdjout appelle au dialogue social

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Takdjout a souligné que l'organisation qu'il dirige appelle au dialogue social, estimant que celui-ci reste une « valeur sûre ».

Il a ajouté qu'en célébrant le double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, le pays commémore la lutte des travailleurs algériens contre le colonialisme français, et le recouvrement de sa souveraineté sur sa principale richesse naturelle, en l'occurrence les hydrocarbures. Mais au-delà des festivités habituelles organisées à travers le pays, la journée est aussi un moment pour évaluer les

acquis du monde du travail algérien, 60 ans après l'indépendance et 34 ans après l'avènement du pluralisme politique et syndical.

Cette année, le double anniversaire intervient dans un contexte marqué par, notamment, le débat autour du pouvoir d'achat et de la situation des travailleurs et des entreprises. En effet, au-delà des assurances du gouvernement, qui met en avant les mesures prises pour «revoir à la hausse les salaires», «créer de nouveaux emplois» et «soutenir le monde de l'entreprise», des syndicats, eux, évoquent la réalité à laquelle ils sont soumis. C'est le cas de l'UGTA, dont le secrétaire

général, Amar Takdjout, a été l'invité, jeudi dernier, de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Ce dernier met d'emblée l'accent sur l'absence du dialogue social, tant au sein des entreprises qu'au niveau de l'Exécutif. Affirmant que, pour son organisation, «le dialogue social reste une valeur sûre», Amar Takdjout souligne l'importance de mettre sur la table toutes les questions en lien avec la vie des entreprises et la situation des travailleurs. «Sans dialogue social, suivi de concertation et de négociations, on n'aboutit pas à beaucoup de choses. Le dialogue social est aussi synonyme de réactivité de la société».

Y.B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 300 000 nouvelles places pédagogiques offertes

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels offre, en prévision de la rentrée (session février) qui a débuté hier, plus de 300 000 nouvelles places pédagogiques dans différents modes et dispositifs de formation, a annoncé le sous-directeur des examens et des concours au ministère, Mohamed Azzoug.



Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que les nouvelles places pédagogiques assurées pour cette rentrée incluent notamment les formations par apprentissage, en présence et à distance, ainsi que les formations de la femme au foyer, en milieu rural, outre les bénéficiaires de l'allocation chômage et les personnes aux besoins spécifiques. A cette occasion, "le ministère a mobilisé tous les moyens nécessaires, techniques et pédagogiques, les sections ouvertes au niveau des établissements de formation, en sus des spécialités inscrites dans le programme pédagogique de la formation professionnelle au nombre de plus de 400". L'ensemble de ces spécialités couvrent "23 filières professionnelles inscrites dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, établie selon les spécificités de chaque région et les exigences de l'économie nationale". Pour les nouvelles spécialités, l'intervenant a indiqué que le secteur a prévu au

titre de la prochaine rentrée professionnelle, "des spécialités dans certaines wilayas liées aux domaines de l'informatique, la numérisation, l'agriculture et la maintenance ferroviaire. Plusieurs activités d'information et de journées portes ouvertes ont été organisées pour faire connaître les spécialités et les offres de formation programmées, ainsi que les modalités d'inscription pour ceux qui souhaitent rejoindre les établissements de formation, dira le même responsable. Il a souligné que le secteur met l'accent notamment sur "les filières professionnelles prioritaires, notamment l'agriculture et l'industrie alimentaire, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité, la restauration, l'hôtellerie, l'artisanat, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables". Il a rappelé les mesures et les procédures prises par le secteur afin de "garantir une formation dans des spécialités correspondant aux exigences de l'économie

nationale et répondant aux besoins exprimés par les entreprises en termes de main-d'œuvre qualifiée". Azzoug a indiqué enfin que les inscriptions pour la formation professionnelle pour la prochaine rentrée, qui étaient prévues du 7 janvier

au 17 février, ont été prolongées concernant certains modes de formation, tels que la formation par apprentissage, la formation à distance, ainsi que dans différents dispositifs de formation, entre autres, la formation en cours du soir.

R.N.

SALON EQUIP-AUTO ALGERIA 2024

Plus de 400 exposants attendus à la Safex

Plus de 400 exposants sont attendus à la 17^e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité "Equip Auto Algeria 2024" qui se déroulera du 26 au 29 février en cours au Palais des expositions d'Alger, ont annoncé les organisateurs. Selon un communiqué, 81% des exposants représentent des sociétés et marques étrangères, venues d'une quinzaine de pays, dont la Chine, la Turquie, la Corée du Sud, l'Italie, la Pologne, la Tunisie, les Etats-Unis, et l'Allemagne. Plus de 230 exposants sont attendus au niveau du pavillon "Chine", souligne les organisateurs relevant que le nombre des exposants a augmenté lors de cette édition de plus de 100% par rapport à 2023. "Pendant 4 jours, l'après-vente et l'industrie de la sous-traitance automobile exposeront aux 10.000 visiteurs professionnels attendus, l'ensemble de leurs innovations, de leurs produits et de leurs savoir-faire", souligne le communiqué précisant que cette édition rassemblera des entreprises "leaders", des exposants histo-

riques et de nouveaux exposants, sur un espace brut de 12.000 m². Une mobilisation importante de sous-traitants algériens est attendue durant cette édition, selon les organisateurs. Ils représenteront cette année près de 30% des exposants nationaux. "Equip Auto Algeria 2024" accueillera des exposants actant dans la commercialisation de divers matériels, équipements, produits et services pour les professionnels de la maintenance et de la réparation de véhicules. Parmi ces activités, figurent la pièce détachée et accessoires, les équipements pour garage, la carrosserie et peinture, le lavage et aires de service, les pneumatiques et jantes, les lubrifiants et produits d'entretien, les réseaux et services après-vente ainsi que la maintenance et le dépannage. Des débats seront également au programme, selon la même source, notamment autour de l'état des lieux du secteur de l'Aftermarket et de l'industrie automobile en Algérie, à travers des tables rondes animées par des experts nationaux et internationaux.

R.N.

MÉDIAS AFRICAINS

L'Algérie est appelée à être la locomotive de leur développement



«L'Afrique doit savoir se vendre à travers ses médias, car c'est le continent du présent et de l'avenir», a affirmé, jeudi dernier, Mactar Silla, P-dg du Groupe Label Média, qui en profite pour lancer un appel au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour «faire de l'Algérie la locomotive du développement

de médias africains forts et influents». «Les médias occidentaux visent des objectifs de domination» et déforment l'image de l'Afrique, dénonce ce patron de presse sénégalais, à l'occasion d'un débat organisé par Ifrikya FM, au Centre culturel de la Radio algérienne, sous le thème «L'agenda informationnel africain : stratégies de repositionnement des médias du continent». De son côté, le directeur de la Maison de la presse de Dakar, au Sénégal, Bara Ndiaye, a estimé, lui aussi, que l'information concernant le continent africain est déformée et stigmatisée par les médias mainstream. Chiffres à l'appui, il cite les statistiques de l'organisme fran-

çais INA qui montrent que l'information sur l'Afrique compte pour 5,4% de l'offre informationnelle globale en France et que 70% des sujets traités touchent à la géopolitique et sont axés sur les guerres et les conflits. Selon lui, il faut combattre cette politique médiatique néocolonialiste. «Notre capacité à bâtir, dans une synergie, des groupes de presse forts, capables de transmettre un narratif positif qui reflète les aspirations de l'Afrique», affirme Bara Ndiaye, qui souligne que l'expérience de l'Algérie doit servir au reste du continent. Dr Ahmed Bensaada, l'expert algérien des questions géopolitiques, insiste sur l'importance

pour l'Afrique de créer son propre soft power médiatique, afin de contrer les visées occidentales de déstabilisation et de manipulation des masses. Il met en garde contre les ingérences étrangères via le financement des médias par des organismes extérieurs, citant des exemples concrets tels que RadioM en Algérie, financé par le CFI, Direct TV au Burkinafaso, ou encore Radio Okapi en RDC, financée par la Fondation Open Society du milliardaire américain Georges Soros. Le Dr Bensaada indique que Georges Soros a investi, jusque-là, pas moins de 3 milliards de dollars dans des médias africains.

N.S.

PARTENARIAT

L'AUSTRALIENNE
LIONSBRIDGE
S'INTÉRESSE
AUX MINES
ALGÉRIENNES

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi dernier, une délégation de la société australienne d'exploitation minière Lionsbridge conduite par son P-DG, Brian Wesson, avec laquelle il a examiné les opportunités et les potentialités de coopération, d'investissement et de partenariat dans le secteur des mines, précise ledit communiqué.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du P-DG du groupe Sonarem et de cadres du ministère, les entretiens entre les deux parties ont porté sur les opportunités et les potentialités de coopération, d'investissement et de partenariat dans le secteur des mines, notamment entre le groupe Sonarem et Lionsbridge, en vue de lancer des projets de partenariat dans l'exploitation des ressources minières en Algérie tels que le projet d'exploitation minière et industrielle de l'or à Tirek et Amesmesa dans la wilaya de Tamanrasset, précise le communiqué du ministère.

Les deux parties ont salué les résultats "fructueux" de la coopération entre "Sonarem" et les sociétés minières australiennes en général et examiné "les moyens de la renforcer pour inclure des projets d'exploitation de différentes ressources minières en Algérie à l'avenir".

Brian Wesson a présenté un exposé exhaustif sur la stratégie de Lionsbridge pour le développement et l'exploitation durable et à long terme des gisements d'or de Tirek et Amesmesa dans le sud du pays, ainsi que les projets de l'industrie manufacturière dans ce domaine de manière durable, en s'appuyant sur la protection de l'environnement, la formation, le transfert de la technologie, la promotion du contenu local et la création de la richesse et de l'emploi.

Mettant en avant l'importance socio-économique de ce projet qui s'inscrit dans le cadre du développement du secteur minier et la relance des activités minières en vue d'optimiser l'exploitation de ces richesses au niveau national, Mohamec Arkab a affirmé "l'appui de son secteur au partenariat dans tous les projets d'investissement visant à créer de la richesse et des opportunités d'emploi en Algérie".

Wesson a affiché, lors de cette rencontre la volonté de Lionsbridge à "investir dans le secteur minier algérien, à concrétiser des projets d'investissement avec le groupe Sonarem de manière responsable sur le double plan environnemental et social, notamment le projet d'exploitation des mines d'Amesmesa et de Tirek en fonction des exigences relatives à la protection de l'environnement et de sécurité".

Il s'est engagé en outre à "œuvrer sérieusement à la préservation de l'environnement dans la région pour un développement durable, tout en comptant sur l'expérience de la compagnie en matière de technologies sophistiquées dans le domaine de l'exploitation minière".

Installée à Sidney, Lionsbridge est parmi les sociétés mondiales pionnières dans le domaine minier grâce à son expérience avérée et ses projets en Australie, en Asie, à l'Océan pacifique, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord.

M.H.

COMPLEXE PÉTROLIER DE BIR-SEBÂA (TOUGGOURT)

Un fleuron de l'industrie
énergétique nationale

L'entrée en production graduelle en 2015 du Complexe industriel pétrolier de "Bir-Sebâa", situé sur le territoire de la daïra de Taïbet (sud-est de la wilaya de Tougourt), fait partie des importants investissements lancés pour la production et le traitement du pétrole brut.

Géré par l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, en partenariat avec des sociétés étrangères à savoir la thaïlandaise (PTTEP) et la vietnamienne (PVEP), le Complexe de "Bir-Sebâa" produit plus de 20.000 barils/jour (b/j) de pétrole brut et un (1) million/M3 de gaz associé par jour, a expliqué à l'APS le directeur du secteur, Abdelkamel Annane.

Employant près de 400 personnes, techniciens, ingénieurs et cadres gestionnaires, ce complexe énergétique s'emploie, dans le processus de traitement du pétrole brut, à utiliser des nouvelles technologies en tenant compte des conditions de préservation de la santé, de sécurité et de l'environnement par notamment la récupération d'importantes quantités d'éléments métaux, le traitement et la déminéralisation des eaux industrielles, en vue de leur réexportation dans les opérations de forage des puits de pétrole, a souligné le même responsable.

Ce fleuron industriel dispose de deux centres de collecte et de pompage assurant le transport, par voie d'un oléoduc de 114 pouces d'un gazoduc de 12 pouces, des quantités de production vers le centre de distribution des hydrocarbures de Hassi-Messaoud, sur une distance de 110 km. Les responsables de ce complexe tablent sur la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement destiné à augmenter les capacités de cette infrastructure énergétique,



notamment en termes d'installations de traitement et de développement des activités de prospection et d'exploration d'une manière performante et efficace devant permettre, à court terme, l'augmentation de la capacité de production à plus de 40.000 b/j. Le même responsable du complexe a évoqué de la réalisation d'une infrastructure de séparation primaire RAMA, relevant de la Sonatrach, d'une capacité de traitement de 60.000 b/j de brut extrait de 40 puits pétroliers. Les responsables de cette installations nourrissent, à la lumière de la stratégie de l'Etat portant valorisation des ressources énergétiques et extension des activités d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, de larges ambitions de développement

de cette installation énergétique, à travers son raccordement à 60 puits pétroliers pour atteindre, à l'horizon 2026, une capacité de production de 80.000 b/j.

La wilaya de Tougourt recevra, dans le cadre de la stratégie nationale de développement des énergies renouvelables pour la réalisation de la transition énergétique, un ambitieux programme d'investissement portant concrétisation, au niveau des communes de Tougourt, Témacine et Noggar, de quatre (4) centrales photovoltaïques d'une capacité de production globale de 440 Mégawatts. Précise-t-on Lancé début 2024, ce projet prometteur, dont les travaux de réalisation ont été confiés au Groupe Cosider, en partenariat avec une société italienne, consti-

tue une valeur ajoutée à l'économie nationale et devrait impulser la cadence de développement dans cette région dans le cadre des efforts de l'Etat visant à développer les énergies renouvelables et gagner le pari de la sécurité énergétique. D'autres opérations d'investissement dans le secteur de l'Energie dans la wilaya de Tougourt, sont engagées, consistant notamment en la réalisation de deux centres de stockage de carburants et produits énergétiques dans les communes d'El-Hedjira et Sidi-Slimane, en plus de 22 autres projets portant réalisation de stations-services pour porter le nombre de ces installations à 42 stations d'une capacité de stockage de 4.910 M3 de carburants.

N.S.

SELON LE MINISTRE LIBYEN DU PÉTROLE ET DU GAZ, MOHAMED AOUN :

«Le Sommet d'Alger du GECF est d'une
importance cruciale»

Le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Mohamed Aoun, a indiqué que le 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qu'abritera l'Algérie à la fin de la semaine prochaine, revêt une «importance cruciale» compte tenu des bouleversements que connaît le monde, d'autant plus que le gaz sera le combustible de la transition des énergies fossiles vers les énergies alternatives et renouvelables. Dans une déclaration à l'APS, le ministre libyen a souligné que les pays exportateurs de gaz disposent de réserves pouvant dépasser 70% des réserves mondiales de gaz, ce qui confère à ce Forum, qui se réunit tous les deux ans, une «importance cruciale, car les pays membres contribuent à approvisionner différentes régions du monde en gaz liquide ou naturel».

Il soulignera notamment le rôle de l'Algérie et de la Libye parmi les pays africains exportateurs de grandes quantités de gaz dans le monde, saluant «la contribution

des pays membres du Forum à atténuer la crise de carburant en Europe», une contribution d'une importance particulière dans le contexte géopolitique actuel. Le ministre libyen a plaidé pour un partenariat énergétique fondé sur «l'égalité» et «la reconnaissance des intérêts communs», en tenant compte de la situation de nombreux États africains producteurs et exportateurs du Gaz»

«Il faut prendre en considération, a-t-il dit, la situation de chaque pays à part, particulièrement les pays africains qui disposent de ressources considérables, sans compter qu'il y a de gros projets pour la construction de gazoducs vers l'Europe, soulignant que «les pays africains n'ont pas profité de ces richesses et qu'il est grand temps qu'ils en profitent». Le responsable libyen a également appelé à «la nécessité pour les États africains d'unifier les réseaux de gaz, d'électricité, d'eau et ferroviaires pour protéger leurs intérêts et même ceux d'autres pays»

ajoutant qu'il «est possible de raccorder ces pays aux réseaux d'électricité et autres, à l'instar des gazoducs».

Le ministre libyen du Pétrole et du Gaz a appelé par ailleurs de nouveau «les organisations importantes dans le continent africain comme l'Union africaine (UA) et l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole à s'unifier et agir selon les intérêts de leurs pays», ajoutant que «plus de 600 millions d'Africains ne sont pas approvisionnés en électricité».

Il dira que «l'Afrique recèle de grandes richesses aussi bien énergétiques (gaz et pétrole) que naturelles, agricoles et animales et les Africains doivent en profiter et vivre décemment» et que «les pays africains ne sont pas contre le partenariat avec les étrangers, les pays européens ou les États-Unis, mais le partenariat doit être mutuellement bénéfique avec des intérêts égaux, loin de toute injustice envers un quelconque pays».

R.E.

OUARGLA/AQUACULTURE :

SESSION DE FORMATION AU PROFIT D'UNE CINQUANTAINE DE JEUNES

Une session de formation sur l'aquaculture au profit d'une cinquantaine de jeunes a été ouverte mardi, à Ouargla, à l'initiative de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris des organisateurs. Les participants à la session de formation sur l'aquaculture issus des wilayas d'Ouargla, Tamanrasset, Laghouat, El Méniââ, Djanet et Ghardaïa reçoivent des cours théoriques et pratiques sur l'aquaculture, l'ensemencement, la pisciculture, les maladies qui affectent les poissons, les méthodes de réalisation des bassins de l'aquaculture. La formation porte également sur les techniques d'alimentation des poissons, et sur la mise en œuvre des projets d'aquaculture, a-t-on expliqué. Cette formation de trois jours est encadrée par des enseignants universitaires, des cadres des centres de formation et de l'annexe d'Ouargla du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, selon la même source. La session se veut une occasion pour mettre en évidence les plus importants projets de l'aquaculture intégrée à l'agriculture réalisés dans la région. Elle permettra de généraliser cette culture et la concrétisation des projets des jeunes promoteurs, a indiqué le directeur de secteur de la pêche et des productions halieutiques de la wilaya, Salah Bouaicha.

Cette vision s'inscrit en droite ligne de la politique de l'Etat qui s'est engagé à développer la filière de l'aquaculture, comme en témoigne l'adoption de plusieurs mesures encourageantes en faveur des agriculteurs qui s'adonnent à l'activité d'élevage des poissons d'eau douce. Il est à noter que cette formation qui se déroule à l'Institut de formation et d'enseignement professionnels Salaheddine Al Ayoubi au chef-lieu de la wilaya, est la première session organisée cette année en coordination avec la direction du secteur et l'annexe d'Ouargla du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture. APS

DÉLÉGATION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE À ORAN :

80% des requêtes ont reçu des réponses positives des instances concernées

La majorité des requêtes portent sur le logement social, les allocations et pensions de chômage et de retraite, les actes de propriété, le transfert du droit de location.

Le représentant local du Médiateur de la République à Oran, Choab Baghli, a souligné, mardi, que 80% des requêtes des citoyens, introduites auprès de la délégation locale de cette instance, reçoivent des réponses et des réactions positives de la part des instances compétentes, rapporte l'APS. M. Baghli a indiqué, dans une déclaration à la presse, suite à sa participation à distance à la Rencontre nationale organisée par l'instance du Médiateur de la République à l'Ecole nationale d'Administration (ENA) «Moulay Ahmed Medeghri» (Alger), que ses services dans la wilaya d'Oran reçoivent, chaque année, environ 3.000 doléances déposées par les citoyens. Cette instance enregistre le résultat suivant : 80 % reçoivent des réponses positives de la part des instances compétentes. Il a précisé, dans ce cadre, que la majorité des requêtes reçues par la délégation, au cours de l'année 2023, ont porté sur le logement social, à raison de 35 %, l'emploi, les allocations et pensions de chômage et de retraite (5 %), les actes de propriété, le transfert du droit de location, le rééchelonnement des dettes (2 %), le parcours scolaire, l'insertion professionnelle, le logement de fonction (1 %). Le même responsable a souligné que la délégation locale du Médiateur de la République de la wilaya d'Oran traite avec différents secteurs, dont celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avec un taux de 58 %, puis ceux de l'habitat, l'urbanisme, la ville, le travail, l'emploi et la sécurité sociale (7 % chacun), le secteur des finances avec 4 %, puis le secteur de l'agriculture et du développement



rural (3 %). M. Baghli a salué, à l'occasion, «la coopération importante des différentes instances et des responsables locaux avec la délégation du Médiateur de la République, à leur tête le wali d'Oran. Il a ajouté que certaines requêtes sont traitées en une seule semaine, alors que le traitement d'autres nécessite de deux à trois semaines, en raison des enquêtes et la précision pour trouver des solutions et des réponses convaincantes». A noter que des portes ouvertes sur l'instance du Médiateur de la République, relevant de la Présidence de la République, ont été lancées, mardi au siège de la délégation du Médiateur de la République. Ces journées devront durer trois jours, et ce pour faire connaître aux citoyens ses missions et les domaines de son intervention. R.R.

TIZI OUZOU : POUR LE LINGUISTE ABDERREZAK DOURARI

Les langues maternelles sont des constituants de l'identité nationale

Les langues maternelles parlées en Algérie ont formé l'identité algérienne avec ses spécificités et sa diversité, a souligné, mercredi à Tizi-Ouzou, le directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET). M. Abderrezak Dourari, professeur des universités en sciences du langage qui a animé, dans l'après-midi, une conférence à la maison de la culture Mouloud Mammeri, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, a observé que «ce sont nos langues maternelles dans leurs richesses qui ont formé notre esprit et défini notre identité culturelle». Il a expliqué que par langues

maternelles, il veut dire l'arabe algérien et tamazight dans toutes leurs variantes, lesquelles reflètent la réalité linguistique algérienne, rappelant que la loi d'orientation sur l'éducation nationale du 23 janvier 2008 stipule que «la langue arabe, au même titre que l'Islam, constitue avec la langue amazighe le ferment de l'identité culturelle du peuple algérien». «L'arabe algérien et les variantes de tamazight constituent le noyau de notre identité, histoire et culture, et c'est grâce à ces langues qu'à l'époque de la colonisation, on a fait la distinction entre notre identité algérienne et celle des étrangers», a-t-il dit. Aussi, tout en mettant en exergue l'impor-

tance des langues maternelles dans la formation de la personnalité de l'individu et pour son épanouissement, M. Dourari a proposé de faire les enseignements, dès les premières phases de scolarisation notamment le préscolaire, dans les langues maternelles. «Il s'agira, particulièrement, d'enseigner les contenus encyclopédiques (comme la géographie par exemple), quand c'est possible, dans la langue maternelle en apprenant progressivement la langue seconde qu'elle soit l'arabe scolaire ou d'autres langues étrangères (français, anglais ou autres)», a-t-il expliqué.

APS

ORAN :

Ouverture du Salon international du tourisme, des voyages et du transport

La 14ème édition du Salon international du tourisme, des voyages et du transport, de l'équipement de l'hôtellerie et de la restauration a été ouverte, mardi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» à Oran. Plus de 250 exposants des secteurs du tourisme, du voyage, de l'hôtellerie et des transports et leurs homologues de pays étrangers comme la Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la République tchèque et le Qatar participent à cette manifestation, qui a été

ouverte en présence du Chef de cabinet du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelhamid Terghini, du Conseiller du ministre du secteur, Rachid Cheloufi, et des autorités locales. Des spécialistes des centrales de réservation, des banques, des assurances, des offices de tourisme et des centres de formation aux métiers de l'hôtellerie et du tourisme, ainsi que des investisseurs dans le domaine de l'équipement hôtelier, ont pris part également à ce Salon. Lors de ce

rendez-vous annuel, dont les activités se poursuivront jusqu'au 23 février, deux espaces ont été attribués, le premier pour les équipements de tourisme, des voyages, du transport, d'hôtellerie et de restauration, et le second pour les cuisines, le textile, la literie, les produits d'accueil, les salles de bains et les produits de l'artisanat. Ce Salon permet de mettre en valeur les capacités touristiques de l'Algérie dans les domaines de l'artisanat et de l'hôtellerie, en mettant

l'accent sur la production nationale, ainsi que de promouvoir la destination Algérie et le tourisme intérieur. Cette manifestation économique, organisée par l'Agence «Astra Event et Communication», et placée sous le patronage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat et du wali d'Oran, a également programmé des rencontres bilatérales entre exposants, des conférences, des démonstrations culinaires et des concours pour les visiteurs. APS

MILA : 3^e SALON DE LA PRODUCTION LOCALE ET DE L'EXPORTATION PARTICIPATION DE 25 EXPOSANTS

Pas moins de 25 exposants de plusieurs communes de la wilaya de Mila participent au 3ème Salon de la production locale et de l'exportation ouvert mercredi au marché couvert de la cité 300 logements du chef-lieu de wilaya. Initiée conjointement par la direction locale du Commerce et de la promotion des exportations et la Chambre de wilaya de commerce et d'industrie (CCI-Béni Haroun), la manifestation de deux jours expose divers articles et marchandises produits localement y compris ceux exportés.

L'objectif du Salon est de faire connaître la production locale incluant des produits de large consommation dont la semoule et les pâtes, a indiqué le directeur local du Commerce, Abdelwahab Khelfaoui.

Le Salon vise également à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, selon le même responsable qui a souligné que la wilaya de Mila a exporté en 2023 pour plus de 920 millions euros de produits divers dont l'huile d'olive, les biscuits, les cuirs et le marbre. Pour sa part, Abdelwahab Tiba, secrétaire de wilaya de la CCI-Béni Haroun, a indiqué que le Salon permet également aux opérateurs locaux de découvrir les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour encourager les opérateurs économiques à l'exportation. «Nous tenons chaque année à être présents au Salon pour faire connaître nos produits, les nouveaux notamment et rechercher des opportunités d'exportation de ces produits désormais écoulés dans l'ensemble des wilayas», a affirmé de son côté, Omar Hamimid, représentant d'une entreprise de fabrication et d'importation de pièces de rechange pour poids lourds installée dans la commune de Tadjenanet.

APS

LE TAUX DE CAFÉINE DU ROBUSTA DEUX LE CAFÉ GÉNÈRE ENV DE DOLLARS PAR A

Le terme « café » vient de l'arabe « qahwah », signifiant « revigorant ». Il désigne une boisson préparée à partir de graines issues d'arbustes (caféiers). Avant de déguster une bonne tasse de café, chaque grain passe par différentes étapes, il devra mûrir lentement, être récolté et préparé soigneusement, avant d'entreprendre un long voyage à travers les océans. Le caféier, arbuste fruitier persistant et d'un vert intense, est principalement cultivé autour de l'équateur, entre les deux tropiques. Sa floraison et sa fructification requièrent des conditions particulières. Principalement cultivé entre 200 et 2000 mètres d'altitude selon la variété, dans des régions où la température ne varie que très peu, les plants d'arabica et de robusta demandent patience et maîtrise avant de régaler les consommateurs de tous leurs arômes. C'est au prix d'un véritable savoir-faire et d'une parfaite

caféine modéré. À elle seule, cette variété représente près de 70% du café produit dans le monde. Depuis la floraison des plants jusqu'à la récolte des premières cerises mûres, entre 6 et 8 mois s'écoulent. C'est durant cette longue période de fructification que tous les précurseurs d'arômes et les sucres se concentrent dans les graines. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le goût de l'arabica est souvent qualifié de « fruité ». Pendant leur mûrissement, les fruits profitent aussi bien de la qualité de l'eau de montagne, que de la richesse du terrain et de la flore qui entoure et protège les plantations. Ses graines sont allongées et possèdent un sillon en forme de S. Bien qu'originaires d'Afrique, ce type de plants est désormais cultivé un peu partout à travers le monde (Guatemala, Colombie, Yémen, Inde, etc...). Originaire du Congo où elle a été découverte au 18^{ème} siècle, le *coffea canephora*, le nom savant du robusta est une variété pousse plus facilement en plaine qu'en altitude. Les caféiers robusta peuvent facilement atteindre 10 m de hauteur, et leur système racinaire reste relativement superficiel. Ces plants ont une croissance plus rapide que ceux d'arabica. Ce caféier tire son nom courant de sa capacité à résister, aussi bien à des conditions difficiles qu'à différentes maladies. Ses fruits demandent de 9 à 11 mois pour arriver à maturité et son rendement est un des plus élevés. Ses cerises poussent par amas sur les branches et ses graines, relativement petites pour du café, ont un sillon central tout droit.

DIFFÉRENCE ENTRE LE CAFÉ ROBUSTA ET ARABICA

Essentiellement cultivé en Afrique et en Asie, dans des zones de basse altitude où l'arabica ne pousserait pas correctement, le *coffea canephora* représente environ 25% de la production mondiale. Cette variété est connue pour sa teneur en caféine élevée (2 fois plus que l'arabica), ainsi que pour son goût fort et amer. Pour le marché européen par exemple, il est essentiellement utilisé pour des assemblages « corsés » ou pour la production de café soluble, hormis en Italie où il est le café espresso par excellence. Le *Coffea Arabica* est doux, peu corsé, d'une grande finesse aromatique en bouche, alors que le *Coffea Robusta* est corsé, amer, au goût puissant mais peu aromatique. Le caféier de l'Arabica est un arbre frêle qui pousse lentement dans les altitudes comprises entre 800 et 2000 mètres. Quant au caféier Robusta, qui tient son nom pour sa robustesse, il est lui, cultivé dans les plaines à moins de 1000 mètres d'altitudes. La principale différence pour les consommateurs entre ces deux spécialités est que l'Arabica contient environ 1,2 % de caféine, tandis que le Robusta en contient pratiquement le double. L'arabica et le robusta sont les deux variétés les plus répandues sur le marché du café. A elles deux, elles représentent l'essentiel de la production mondiale. Comment différencier l'arabica et le robusta ? D'un aspect purement visuel, l'arabica aura un grain plus long et son sillon sera en forme de S tandis que les grains de robusta seront plus petits et ronds et son sillon aura une forme plus droite. Contrairement au robusta qui ne compte que 22 paires de chromosomes, l'arabica en compte 44 paires ! On dit qu'il est allotétraploïde. De plus, le plant d'arabica s'auto-féconde, quand le robusta n'est pollinisé que par une autre plante. Ce caractère n'est pas anodin, dans la mesure où il ne facilite pas la diversité génétique pour l'arabica. Il est intéressant de noter que l'une des plantes qui permet au café d'être cultivé à travers le monde



est un plant qui est toujours conservé au Pays-Bas. Certaines plantes d'aujourd'hui sont parfaitement conformes avec cet ancêtre, du fait de l'autopollinisation. Le taux de caféine du robusta peut atteindre 3%, soit 2 fois plus que dans l'arabica. La caféine que contiennent les fruits du caféier leur sert essentiellement à se protéger de l'agression des nuisibles. Compte tenu des conditions dans lesquelles pousse l'arbuste d'arabica, il ne lui est pas nécessaire d'en produire beaucoup du fait qu'il y a moins d'insectes qu'en plaine. En revanche, le robusta qui croît bien plus bas est soumis à bien plus d'agressions. C'est la raison pour laquelle son taux de caféine est 2 fois supérieur à celui de l'arabica.

RÉCOLTE, TRANSFORMATION ET TRI

Selon la taille de l'exploitation et la nature du terrain, le déroulement de la cueillette ne sera pas le même. Il existe différentes méthodes de récolte, plus ou moins respectueuses du caféier lui-même et permettant d'atteindre différents niveaux de qualité. Faite grâce à l'intervention de machines faisant vibrer tout l'arbre, cette méthode de travail est certainement la moins respectueuse pour la plante, et donne une qualité de récolte hétérogène. Toutes les cerises sont récoltées à la fois dans un filet placé sous le caféier tandis que ce dernier est secoué. Or, une des particularités de ces fruits, c'est d'atteindre leur maturité en décalage.

La méthode mécanique donne donc une récolte dont les fruits ne sont pas tous idéalement mûrs, endommageant l'arbre et demandant de faire un gros tri pour ne retenir que les cerises qui valent la peine de subir le traitement à même de les rendre consommables. Selon les pays et la taille des exploitations, différentes techniques sont employées pour extraire les graines. Selon le processus utilisé, la qualité finale du produit s'en ressentira. Chaque cerise va être dépulper pour en extraire les grains qu'elle contient (2 dans chaque fruit). À cette étape, les graines seront encore enveloppées dans leur mucilage. Cette enveloppe gluante et sucrée va être éliminée après un bain de fermentation qui durera entre 12 et 36 heures.

Durant cette phase, le caféier développera la cerise à laquelle cette méthode sera appliquée. Pas sera brassé pour un lavage. Dans le cas contraire, on va laisser la cerise environ 3 semaines s'assurera de pour un résultat fermentationnel. Cette méthode de séchage.

Cette technique de séchage par méthode bon fruit. Concernant le tri, récemment des méthodes précipitées, la récolte son mucilage définitivement. Il s'agit de sécher les grains transformés seront évacués que seront éliminés (le sco nourrit dans les grains), ainsi que les résidus organiques (etc...), qui passeront par des sècheurs et les grains de récolte peuvent être prélevés pas amoindris.

LE CAFÉ CHIFFRE

Le tri demande une main-d'œuvre nombreuse et de qualité. Les producteurs, moins d'obte

Plus de 100 millions de personnes tirent un revenu du café à travers le monde. Dans certains pays, il est au premier rang des exportations, permettant à des milliers de personnes d'en vivre. Pas moins de 2,5 milliards de tasses sont bues dans la journée !

maîtrise du processus de culture et de préparation, que les grains peuvent révéler tout leur potentiel. Qu'il s'agisse d'assemblages ou de produits bruts, 95% du café consommé dans le monde provient de ces deux variétés, arabica et robusta. En fonction du pays de culture et des conditions qu'offre ce dernier aux plantations, l'une ou l'autre sera choisie pour une production aussi adaptée et rentable que possible. Essentiellement cultivé au-dessus de 600 m d'altitude, l'arabica provient d'Éthiopie (de la région de Cafa), pays depuis lequel la consommation de café s'est répandue dans le monde. Pouvant atteindre 6 m de hauteur, cette variété est généralement taillée pour ne pas excéder 3 m, afin de faciliter la récolte sur des terrains pas toujours très praticables. Les plantations d'arabica se font généralement sur des paliers en montagne ou sur les flancs de volcans. Cette variété n'appréciant pas le soleil intense et direct, elle est généralement cultivée au milieu d'autres plantes et arbres qui participent à la complexité et la finesse de son arôme. Les sols montagneux et volcaniques étant souvent fertiles et capables de retenir humidité et chaleur de la journée pour la restituer la nuit, ils offrent des conditions de croissance et de fructifications idéales aux caféiers. Le *coffea arabica* est une variété particulièrement appréciée pour son goût doux et peu amer, ainsi que son taux de

BURKINA FASO

LA MINE D'OR YOUNGA DEVRAIT RAPPORTER PLUS DE 14 MILLIARDS FCFA SUR CINQ ANS

Entrée en production en 2008, la mine d'or Youga a livré 910 kg d'or en 2021, selon les dernières données de l'ITIE disponibles. La poursuite de l'exploitation, autorisée cette semaine par le gouvernement, devrait s'accompagner d'une hausse significative de la production au cours des années à venir.

Au Burkina Faso, le permis d'exploitation de la mine d'or de Youga est renouvelé pour cinq ans au profit de Burkina Mining Company (BMC). C'est l'un des décrets adoptés lors du Conseil des ministres du 21 février, le compte-rendu de la rencontre précisant que la mine devrait rapporter 14,39 milliards FCFA (23,55 millions \$) au budget de l'État sur la période.

La contribution au Fonds minier de développement local s'établit en outre à 2,88 milliards FCFA. Ces prévisions de recettes sont basées sur la production de 9,57 tonnes d'or au bout des cinq ans. La poursuite de l'exploitation aurifère permettra en outre le maintien et la création d'environ 602 emplois pour les nationaux.

Pour rappel, c'est en 2003 que le permis d'exploitation minière industrielle a été accordé pour la première fois au gisement d'or de Youga, pour une période initiale de 20 ans, avec des renouvellements consécutifs de cinq ans. En production depuis 2008 et contrôlée depuis 2017 par Avesoro à travers sa filiale locale BMC, la mine a livré 910 kg d'or en 2021, selon les données de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Dans son rapport pour l'année 2021, l'ITIE précise que les Mines représentent un pilier de l'économie au Burkina Faso, avec une contribution de 14,34 % au PIB, de 19,25 % au budget de l'État et de 79 % aux exportations.

In Agence

TUNISIE

Un accord de prêt de 55 millions \$ avec le Fonds saoudien

Le projet vise entre autres à réaliser un report modal route-rail et à porter le flux annuel de phosphate transporté par chemin de fer à 9 millions de tonnes.

Le gouvernement tunisien a annoncé la signature d'un accord de 55 millions USD avec le Fonds saoudien pour le développement. Cette facilité servira à cofinancer le projet de rénovation et de renforcement d'une partie du réseau ferroviaire destiné au transport de phosphate. Le projet, d'un coût global de 518 millions de dinars, vise notamment à remettre à niveau un tronçon de 190 km pour permettre un transport de masse du phosphate afin d'en optimiser les coûts. Sa mise en œuvre devrait notamment réduire les coûts de maintenance du réseau ferroviaire dont une bonne partie est exploitée depuis plus de 40 ans et permettre le



déploiement de nouveaux wagons dans le transport de phosphate. L'investissement comporte par ailleurs un volet dédié au renforcement des capacités de l'autorité ferroviaire nationale (SNCF) en matière de transport de phosphate produit et trans-

formé, ceci pour réduire les coûts de revient pour les entreprises intervenant dans le secteur. « Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une vision globale de relance du secteur du phosphate le transport, notamment ferroviaire, constitue un pilier central du

secteur des phosphates et permet une économie des coûts, du temps et de l'énergie », a déclaré le ministre du Transport Rabii Majidi

Les travaux prévus constituent une première phase du projet qui sera exécutée sur 2 ans. Suivra une seconde phase élaborée pour moderniser le réseau dans son ensemble. Selon le schéma directeur du transport déposé en mai 2023, la Tunisie devrait injecter environ 36 milliards de dinars dans ce secteur à l'horizon 2040 pour réaliser entre autres les projets de métro de Sfax, de métro léger du Grand Tunis et d'extension du réseau ferroviaire rapide (RFR).

In Agence Ecofin

NIGERIA

Lancement du projet 774 LG Connectivity

La fracture numérique au Nigeria persiste malgré les progrès. Environ 40 % de la population n'a pas accès à Internet, principalement en raison de l'absence d'infrastructures dans les zones rurales. Le gouvernement s'efforce de réduire cet écart en lançant de nouvelles initiatives. Le ministre nigérian des Communications, de l'Innovation et de l'Economie numérique, Bosun Tijani (photo), a annoncé le lundi 19 février le lancement du «Projet 774 LG Connectivity», une initiative visant à remédier à l'accès limité à Internet et au numérique en connectant à Internet l'ensemble des 774 secrétariats des gouvernements locaux du Nigeria. «L'objectif principal du projet

est de favoriser le développement inclusif et l'accès à l'infrastructure publique numérique dans les bureaux du gouvernement situés dans tout le Nigeria, y compris dans les régions les plus éloignées du pays qui étaient auparavant mal desservies ou non desservies», informe la note du ministère. Le projet, cofinancé par Nigerian Communications Satellite Limited (NIGCOMSAT) et Galaxy Backbone, est placé sous la supervision du ministère fédéral des Communications, de l'Innovation et de l'Economie numérique. Il s'inscrit en droite ligne du programme «Renewed Hope» du président Bola Ahmed Tinubu et du plan stratégique du ministère. Le projet fournira

aux gouvernements locaux un accès Internet fiable et abordable, favorisant ainsi des services publics efficaces et la transparence. En tant que fondement de la gouvernance au niveau local, les secrétariats des gouvernements locaux joueront davantage un rôle crucial dans le façonnement du paysage socio-économique du pays. Cette initiative contribuera également à l'inclusion numérique dans le pays et à la création d'au moins 300 emplois directs à mesure que le projet sera déployé à l'échelle nationale, et potentiellement davantage d'emplois indirects grâce à l'augmentation de l'accès numérique.

In We Are Tech Africa

SÉNÉGAL

Via sa plateforme web, Soreetul commercialise les produits locaux

Dans le but de permettre aux populations d'accéder aisément à des produits locaux, des tech entrepreneurs ont mis en place la plateforme Soreetul, qui signifie «ce n'est pas loin» en wolof. Soreetul est une plateforme de commerce électronique développée par une jeune pousse sénégalaise. Elle permet aux utilisateurs de se procurer des produits locaux tels que les produits frais, les produits cosmétiques ou encore les fruits et

légumes. La start-up a été fondée en 2013 par Awa Caba, Idrissa Diatta, Ndèye Awa Guèye et Bineta Coudy De. «L'idée du projet Soreetul vient du fait que nous avons constaté que les consommateurs avaient du mal à retrouver les produits locaux dans les grandes surfaces ou les boutiques. Les femmes qui travaillent dans le secteur de la transformation des produits n'ont pas non plus accès au marché puisqu'étant dans les zones

reculées de la capitale», a indiqué Awa Caba en 2015. La solution ne dispose pas d'une application mobile. Il faut directement se rendre sur la plateforme web et se créer un compte en renseignant ses informations personnelles. Après cette étape, l'utilisateur peut naviguer entre les pages web du commerce en ligne pour découvrir la diversité de produits locaux proposés. En cliquant sur le produit de son choix, il pourra en

apprendre davantage, l'ajouter à son panier et passer à l'action en confirmant le paiement. Il pourra se faire livrer ou passer récupérer sa commande dans l'un des points de vente de la jeune pousse. Soreetul propose également des produits pour la fête de la Tabaski dans un onglet «Spécial Tabaski». L'utilisateur y trouvera tout ce qui se rapporte à la fête et pourra effectuer ses courses depuis le confort de sa maison. L'onglet

«cadeaux» est pour les personnes qui veulent offrir des cadeaux à leurs proches. La plateforme propose plusieurs packs sur mesure qui sont idéaux pour des cadeaux à un tiers.

En novembre 2016, la jeune pousse sénégalaise a remporté le premier prix de la compétition Pitch AgriHack. A cet effet, elle a bénéficié d'une subvention d'un montant de 15 000 €.

In We Are Tech Africa

Macky Sall confirme son départ en avril, sans date d'élections

Le président sénégalais Macky Sall a annoncé jeudi dernier lors d'une allocution télévisée que son mandat prendrait fin en avril comme prévu, mais sans préciser de nouvelle date pour l'élection présidentielle qui devait initialement se tenir ce dimanche. Macky Sall, qui achève deux mandats présidentiels, avait repoussé l'élection de 10 mois, invoquant des litiges non résolus concernant les candidatures admissibles. Cepen-

dant, cette décision a été invalidée par la Cour constitutionnelle du Sénégal, la qualifiant d'illégale. Lors de sa prise de parole, Macky Sall a affirmé qu'il respecterait son mandat jusqu'au 2 avril. Néanmoins, il reste incertain si un nouveau président pourrait être élu d'ici là. La Cour constitutionnelle a enjoint au gouvernement de fixer une nouvelle date pour l'élection dès que possible, mais aucune annonce n'a encore été faite par

le gouvernement. Le président Sall a déclaré qu'il tiendrait des consultations avec les leaders politiques la semaine prochaine. "Il est évident que le pays ne peut pas rester sans président. Les discussions détermineront la suite des événements et j'espère qu'un consensus émergera après ce dialogue", a déclaré Sall. Le Sénégal, longtemps considéré comme l'une des démocraties les plus stables d'Afrique de l'Ouest, est actuelle-

ment plongé dans une crise politique suite aux controverses entourant l'élection présidentielle, ce qui a déclenché des manifestations meurtrières. Malgré l'incertitude quant à une nouvelle date pour l'élection, certains experts sénégalais estiment que les déclarations de Sall jeudi démontrent sa volonté de respecter la décision de la Cour constitutionnelle.

In Africanews

ÉQUIPE NATIONALE (SUCCESSION DE BELMADI) :

«Les pourparlers avec le futur sélectionneur en cours »



Selon Mohamed Maouche, le membre de la commission ad hoc chargée de proposer une short list de sélectionneurs susceptibles de prendre en main l'équipe nationale, le Bosnien Vladimir Petkovic, les Portugais José Peseiro et Carlos Queiroz ainsi que le Belge Hugo Broos font partie des candidats choisis. Les négociations seraient en cours avec les deux premiers prétendants. Le futur sélectionneur qui doit remplacer Djamel Belmadi devrait être connu dans les prochains jours si ces discussions aboutissent à un accord. Il devrait entamer sa mission avec la préparation du tournoi amical de la FIFA qui devra opposer l'Algérie à la Bolivie et à l'Afrique du Sud.

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé jeudi que le nom du futur sélectionneur de l'équipe nationale A sera dévoilé "une fois tous les détails de l'accord validés", rapporte

l'APS, soulignant que les "pourparlers sont en cours." "Les pourparlers avec le futur sélectionneur sont en cours, et il sera annoncé incessamment une fois que tous les détails de l'accord validés de part et d'autre", a indiqué la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel, à l'issue de la réunion du Bureau fédéral tenue mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. L'instance fédérale a décidé de se séparer des services du désormais ancien coach Djamel Belmadi, à l'issue de l'élimination des Verts dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportés à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), pour la deuxième fois de rang, toujours sous la conduite de Belmadi. "Etant donné que les échéances de l'équipe nationale A approchent, la désignation d'un nouveau sélectionneur et son staff s'impose naturellement, c'est pourquoi une commission ad-hoc composée d'experts techniques a été chargée de sélectionner une short-list de cinq noms ayant le profil de coacher l'équipe nationale", ajoute le communiqué. Et d'enchaîner : "Les membres du Bureau fédéral ont évalué la participation de l'équipe nationale A à la dernière CAN en Côte d'Ivoire et tirent les conclusions d'un échec regrettable après l'élimination au premier tour de cette compétition continentale. Il y a

lieu de rappeler que le Bureau fédéral, depuis son élection au mois de septembre 2023, a mis tous les moyens à la disposition du sélectionneur national pour lui garantir les meilleures conditions de préparation, pour la réalisation d'une haute performance ce qui n'a malheureusement pas été le cas", regrette la FAF. Le futur coach des Verts signera ses débuts en mars prochain, à l'occasion du tournoi FIFA Series, au cours duquel les Algériens disputeront deux matchs amicaux : le vendredi 22 mars face à la Bolivie au stade olympique du 5-juillet d'Alger (22h00) et le mardi 26 mars devant l'Afrique du Sud au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00). Lors de la CAN-2023, l'équipe nationale a concédé deux nuls : face à l'Angola (1-1) et au Burkina Faso (2-2), avant de s'incliner, à la surprise générale, lors du troisième et dernier match contre la Mauritanie (0-1). Sous la houlette de Djamel Belmadi, les Verts avaient également échoué à se qualifier pour la dernière Coupe du monde 2022 au Qatar. L'ère Belmadi avait bien commencé en menant l'Algérie à remporter la CAN-2019 en Egypte, moins d'une année après son arrivée en août 2018, en remplacement de Rabah Madjer.

R.S.

**COUPE D'ALGÉRIE 2024 :
LE TIRAGE AU SORT DES
HUITIÈMES ET QUARTS DE
FINALE FIXÉ AU 17 MARS**

Le tirage au sort des huitièmes et quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, a été fixé au 17 mars prochain, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAF). "Le bureau fédéral a validé le règlement des primes de la Coupe d'Algérie qui n'avaient pas été honorées la saison 2022/2023 à titre de régularisation du passif", ajoute le communiqué de la FAF. Par ailleurs, le match en retard des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, entre la JS Kabylie et le CR Belouizdad se jouera le mardi 5 mars (18h00), au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, alors que les seizièmes de finale se dérouleront les 7, 8 et 9 mars prochains. Le vainqueur de ce chaud duel entre deux grosses cylindrées de Ligue 1 Mobilis défilera en seizièmes de finale, l'AS Khroub, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur. Pour rappel, l'ASO Chlef, tenante du trophée, est toujours en lice dans la compétition, puisqu'elle s'est qualifiée sur le score de 2-1, en déplacement chez l'AB Barika (Interrégions).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (18^E JOURNÉE) :

L'ES Ben Aknoun se relance dans la course au maintien

L'ES Ben Aknoun a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en dominant la JS Saoura (2-0), vendredi après-midi, en ouverture de la 18^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, ayant vu le NC Magra revenir avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'US Biskra (1-0). Les Algérois sont bien rentrés dans ce match et ont vu leurs efforts récompensés par une ouverture de score méritée dès la demi-heure de jeu, par l'intermédiaire du défenseur Fatah Talah, avant que son coéquipier. Chakib Aoudjane ne scelle définitivement le succès de l'Etoile, en ajoutant un deuxième but à la 85e Une importante victoire, qui propulse l'ESBA à la 14e place du classement avec 13 points, au moment où la JSS reste scotchée à la onzième place, avec 23 unités au compteur. Autre bonne performance réalisée ce vendredi, la précieuse victoire du NC Magra, ayant réussi à l'emporter en déplacement contre l'US Biskra (1-0). L'unique réalisation de cette rencontre a été signée l'expérimenté Hamza Demane, à la 30e minute de jeu, propulsant par la même occasion son équipe à la 12e place du classement, à égalité avec l'ASO Chlef, qui compte également vingt points, mais avec un match en moins face au CS Constantine, prévu samedi au stade Hamlaoui. De son côté, le club des Zibans, qui enregistre sa deuxième défaite de rang, pointe à la 9e place du classement, avec 24 points, ex aequo avec le MC El Bayadh, qui cependant compte un match en plus à disputer. Les péripéties de cette 18e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement de quatre matchs supplémentaires, dont un chaud duel pour le maintien, entre le MC Oran (15e/11 pts) et la lan-

terne-rouge, l'US Souf (7 pts). A suivre également le déplacement du leader MC Alger (39 pts) chez le MC El Bayadh (9e/24 pts), sans oublier les chaudes empoignades CS Constantine - ASO Chlef et JS Kabylie - USM Khenchela, entre clubs de milieu de tableau. Pour rappel, cette 18e journée est amputée de deux matchs, en raison de la participation de l'USM Alger et du CR Belouizdad aux compétitions interclubs de la CAF. Les Rouge et Noir (6e/26 pts) devaient recevoir l'Entente de Sétif (5e/27 pts), alors que le Chabab (2e/31 pts) devait accueillir le Paradou AC (3e/30 pts), dans intéressant derby algérois.

APS

PRESSE SPORTIVE ALGÉRIENNE :

YOUCEF TAZIR PLÉBISCITÉ POUR UN 3^E MANDAT À LA TÊTE DE L'ONJSA

Le président sortant de l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA), Youcef Tazir, a été plébiscité pour un troisième mandat, lors du 3^e Congrès, tenu jeudi au Centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Seul candidat à sa propre succession, Tazir a été plébiscité par les 96 membres présents et d'anciens journalistes sportifs. "Je pense que la confiance de nos confrères constitue une lourde responsabilité, et on ne peut qu'être touché par ce geste de reconnaissance par ceux venus aujourd'hui en masse pour ce 3e Congrès, et même les autres, retenus par des obligations professionnelles. Cette confiance va nous booster à continuer de mener des actions et œuvrer ensemble pour servir cette corporation et défendre les vertus de ce noble métier", a déclaré à l'APS, Youcef Tazir, reconduit pour un autre mandat de quatre années. Et d'ajouter à l'adresse de l'assistance: "on continuera (moi et le nouveau bureau exécutif) à s'investir dans les tâches qui consolideront les liens entre les différentes parties du mouvement sportif national et surtout être à l'écoute des doléances de la corporation (...), on doit s'unir pour le bien de cette presse sportive nationale qui a besoin de nous tous". Outre la réélection du président, les membres du Congrès ont également plébiscité les quatorze membres du bureau exécutif, représentant différents organes de presse, en présence d'un huissier de justice et d'anciens journalistes. "Aujourd'hui, le journaliste sportif algérien a besoin d'un cadre légal et organisé pour débattre des différents problèmes inhérents à son métier, pour essayer de trouver ensemble des solutions. L'ONJSA de par son caractère syndical, œuvre tout le temps à moraliser le métier de journaliste sportif", a expliqué Tazir, encourageant au passage toute la famille de la presse sportive à intégrer l'organisation qui se veut un cadre de concertation et de rencontre. Avant le début du Congrès, l'ONJSA a honoré quatre anciens journalistes ayant marqué la scène médiatique sportive durant toute une carrière. Il s'agit de Mme Saida Azzouz (ancien journaliste à Horizons, entre autres), Mustapha Mansri (doyen à El-Hadef), Abdelkader Abdelaadhim (radio chaîne II), et Yacine Bouguessa (Radio/Sétif). Le début des travaux du conclave a été réservé à la lecture des bilans moral et financier de fin de mandat du bureau sortant, qui ont été approuvés à l'unanimité, après avoir débattu quelques points en rapport avec la situation actuelle de la presse sportive nationale. Le nouveau Bureau de l'ONJSA tiendra sa première réunion lundi prochain (12h00) au niveau de son siège, où il sera question de la répartition des tâches, l'installation des différentes commissions énoncées par les statuts de l'organisation, et l'étude du lancement du 3e tournoi Futsal, prévu au mois de ramadhan à la Coupole du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" Alger.

APS

CASBAH D'ALGER

Réhabilitation des sites archéologiques et historiques

Les travaux de restauration et de réhabilitation des sites historiques et archéologiques et des bâtisses situés dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial de l'UNESCO, progressent en dépit de quelques difficultés, a indiqué à l'APS Saïd Guelal, conseiller au niveau du cabinet du wali d'Alger, chargé de la Casbah et du Patrimoine.

"De nombreux projets de restauration ont été réceptionnés, dont certains ont été ouverts au public, tels que la Mosquée du Dey et Dar El-Baroud au niveau de la Citadelle d'Alger, ainsi que des bâtisses historiques appartenant à la famille Bouhired, Dar Bachtarzi, et le Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, a précisé M. Guelal, soulignant que plusieurs autres bâtisses coloniales dans la basse Casbah ont été aussi réhabilitées". "Les travaux au niveau d'autres monuments en cours de restauration vont bon train, tels que le Palais du Dey, le Palais des Beys au niveau de la Citadelle d'Alger, le Palais Hassan Pacha dans la basse Casbah, Djamaâ El-Barani dans la haute Casbah, les trois petites mosquées au cœur de la Casbah (Safir, Sidi Abdallah, Sidi Benali), Dar El Hamra et l'ancien siège de la daïra de Bab El Oued, a-t-il fait savoir. La livraison du Palais du Dey dont les travaux ont atteint "75 %", et celui des Beys (70 %), est prévue "fin 2024". Djamaâ El-Barani, situé à l'entrée de la Citadelle d'Alger, sera livré "au mois d'août prochain". En ce qui concerne les autres travaux de restauration, le même responsable a indiqué que "les études de restauration de quatre palais



dans la basse Casbah ont été finalisées, et les procédures de sélection des entreprises de restauration sont en cours". Il s'agit de Dar Khdaoudj El-Amia, Dar Ahmed Pacha, Dar Es-Souf et Dar Essadaka. Des entreprises de restauration ont été sélectionnées pour Djamaa Ben Fares et Djamaa Sidi M'hamed Cherif. Un bureau d'études spécialisé a

lancé des études de restauration pour les différents espaces restants au niveau de la Citadelle d'Alger, au nombre de sept, a-t-il ajouté. M. Guelal a en outre indiqué que le secteur sauvegardé de la Casbah couvre une superficie de 105 hectares et comprend 1816 bâtisses, ajoutant que "80% d'entre elles sont des propriétés privées dont 35% de pro-

priétaires inconnus". Après avoir souligné que les lois en vigueur, y compris la loi sur le patrimoine 98-04, stipulent que "l'Etat ne peut pas intervenir directement dans les bâtiments privés", le même responsable a estimé que "ce problème juridique est le principal défi auquel est confrontée la restauration des propriétés privées de la Casbah".

Concernant le budget alloué à la restauration de la Casbah, M. Guelal a fait savoir que "24 Mds Da du budget de l'Etat, en plus de 5 Mds Da du budget de la wilaya ont été consacrés pour la mise en œuvre du plan permanent de conservation et de valorisation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, adopté en 2012". Le même intervenant a rappelé que la wilaya d'Alger supervise l'opération de restauration de la Casbah, classée patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992, suite à la décision de transfert du dossier de la Casbah de la tutelle du ministère de la Culture et des Arts aux services de la wilaya d'Alger fin 2016. "Toutes les études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan sont effectuées par des bureaux d'études algériens, composés d'architectes agréés par le ministère de la Culture et des Arts et des spécialistes du patrimoine", a souligné le même responsable ajoutant que ces "études sont approuvées par les services du ministère, en particulier l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS)", et "les entreprises de réalisation sont à 100% algériennes".

I.M./Agence

ALGER

Les 8^{es} Journées du film européen s'ouvrent

Les huitièmes Journées du film européen en Algérie se sont ouvertes, jeudi à Alger, avec la projection du long métrage belge, "L'employée du mois", une comédie noire, de Véronique Jadin, qui traite des inégalités entre hommes et femmes dans les entreprises. Présent dans la salle de la Cinémathèque d'Alger, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne en Algérie Thomas Eckert, a rappelé que "ces 8^{es} Journées étaient placées sous le thème de la Comédie et qu'elles verraient la participation de 14 pays européens", dont la Suède, l'Italie, la Croatie, la Belgique, le Portugal ou encore l'Estonie qui participe pour la première fois à cet événement dédié au 7^e art européen. Sortie en 2022, "L'employée du mois", une comédie noire, satirique et légère de 78 mn, aux traits parodiques et aux contours métaphoriques et allusifs, a été réalisée sur un scénario coécrit par Véronique Jadin et Nina Vanspranghe. Brillamment rendu par une pléiade d'artistes, le film raconte l'histoire d'Inès, une femme de 45 ans, qui s'est toujours dévouée dans son travail de vendeuse de produits d'entretien et de nettoyage, et s'est tout le temps comportée en employée modèle, sans pour autant qu'elle ne soit reconnue ou payée correctement. Sous le regard blasé de Mélody, la jeune stagiaire, Inès

décide de demander sa première augmentation à son patron Patrick qui refuse de la lui accorder. La situation dérape, Mélody tente de s'interposer et Patrick se retrouve par terre avec le crâne fracturé, l'accident ressemble alors, à un crime. Désespérée, Inès fera ce qu'elle sait faire de mieux : nettoyer. A l'issue de la projection, Véronique Jadin, qui est venue à Alger présenter son film et qui a visité la Casbah d'Alger durant la matinée, a d'abord, fait part de "son admiration de cette belle cité millénaire, et de son bonheur de rencontrer un public si accueillant", pour répondre ensuite, aux différentes questions du nombreux public, dans un débat où tout le monde

était unanime sur la "pertinence du sujet traité et l'intelligence de sa conception". Lors de ces journées, les projections se dérouleront dans les salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algérienne, à Alger, Oran, Bejaia et Annaba pour la première fois. Des longs métrages comme "Triangle of sadness" (Sans filtre), comédie satirique du réalisateur suédois Ruben Ostlund, qui a remporté en 2022 la Palme d'or au Festival de Cannes, "Le livre des solutions" (France) de Michel Gondry, "La vita facile (La vie facile, Italie) de Lucio Pellegrini ou encore "Mirculica" (Roumanie) de Cristian Ili?uan, comptent parmi les films inscrits au pro-

gramme de ces 8^e Journées. Parallèlement aux projections, des masters-class dédiées à la production de films, seront animées par des professionnels à l'image de Véronique Jadin et la cinéaste allemande Josefine Lindner. Organisées par la Délégation de l'Union européenne en Algérie avec le concours du ministère de la Culture et des Arts et du Centre national de la cinématographie, les 8^{es} Journées du film européen se poursuivent avec la projection, vendredi à partir de 17h30, de deux films, "Kraft" (Estonie) et "The Ordinaries" (Allemagne)

APS

EXPOSITION DE PRODUITS D'ART ET D'ARTISANAT Patrimoine et fierté d'être

Une grande exposition de produits d'art et d'artisanat, œuvres d'artisans et artistes issus de plusieurs régions du pays, s'est ouverte jeudi soir à Alger, en présence d'un public nombreux. Organisée par l'APC d'Alger-Centre à la placette et les galeries de la Grande-poste, l'exposition placée sous le signe "Notre patrimoine, notre fierté", accueille des artisans de différentes wilayas, qui proposent une gamme variée de produits mettant en valeur le savoir-faire traditionnel et les métiers anciens, représentés à travers des produits "originaux". Bijoux, dinanderie, poterie, tapis, habits tradition-

nels ou encore des produits alimentaires du terroir sont proposés (à la vente) aux visiteurs qui ont afflué en nombre en ce premier jour de cette manifestation. L'exposition propose également des œuvres d'artistes plasticiens et photographes qui prennent part à cette exposition, qui a réservé un espace dédié aux ouvrages littéraires et aux publications couvrant différents domaines du savoir. Parallèlement à l'exposition, l'évènement prévoit également des spectacles de musique et de danse, animés par des troupes issues de plusieurs wilayas, en plus d'ateliers d'arts plastiques. Au premier

jour de cet évènement, le public a assisté à un spectacle folklorique, en plus des démonstrations et représentations mettant en valeur les traditions et l'habit traditionnel algérien, représenté à travers le karakou, costume citadin porté à Alger et "Chedda" de Tlemcen, habit nuptial porté dans l'ouest et inscrit sur la liste du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité. Des projections de films historiques, prévus à la cinémathèque algérienne, animeront également cette manifestation culturelle et artistique qui se poursuit jusqu'au 3 mars prochain.

I.Med

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:12 /2024
NIF 099826019002719

La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : reste a réalisé réhabilitation et aménagement du lycée bencheneb y compris chauffage central à Médéa

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

- **Capacités Professionnelles :** Un certificat de qualification et classification professionnelle Activité Principale Travaux Bâtiment Catégorie Quatre (04) ou Plus en cours de validité,
- **Capacités Techniques :** Les attestations de bonne exécution (Travaux Restauration Ou Réhabilitation Ou Protection D'un Monument Ou Un Site Historique, classé ou inscrit dans la liste de l'inventaire supplémentaire de la wilaya) réalisés à partir de 2012, délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant cumulé des attestations supérieur ou égale à 8.000.000,00 DA
- **Capacités Financières :** Le Moyenne de chiffre d'affaire des trois meilleures années à partir de 2016 du soumissionnaire supérieur ou égal à : 8.000.000,00 DA

♦ **Cas de soumission en groupement :**

En cas de groupement, le chef de file doit être majoritaire et les membres du groupement doivent posséder une qualification de catégorie quatre (04) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité

Les références professionnelles : L'un des membres de groupement

Le chiffre d'affaire : cumulé des moyens des chiffres d'affaire des membres de groupement.

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- **Dossier de candidature :**
- **A/ Capacités professionnelles :** les documents demande article 13 page 10
- **B/ l'offre technique comprend :** les documents demande article 13 page 10
- **C/ l'offre financière comprendra :** les documents demande article 13 page 11

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 12/2024

Reste a réalisé réhabilitation et aménagement du lycée bencheneb y compris chauffage central à Médéa

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIER SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES »

Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

L'EXPRESS DU 25/02/2024 ANEP : N° 2416005608

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:07 /2024
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Réalisation D'une école primaire type 2 au niveau du site 500+220 AADL commune BERROUAGHIA - Wilaya de MEDEA

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

- 1- **Capacité professionnelle :** ayant certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie 04 (quatre) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité
- 2- **Capacité financière :** Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 40 000 000,00 DA. Il s'agit du moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire à partir de 2016. Le chiffre d'affaire sera justifié par des bilans financiers.
- 3- **Capacité technique :** Moyens humains : ayant au moins Un ingénieur génie civil ou architecte ou master en bâtiment

Moyens matériels : ayant:

- 01 Chargeur ou Retro-chargeurs
- 01 Camion à benne de 10 T ou plus.

Les Moyens matériels de location doivent être justifiés par un acte notarié couvrant pendant la période d'exécution du projet.

Références professionnelles : ayant réalisées, au moins un projet dans le domaine de bâtiment à partir de 2016 d'un montant de 80.000.000 DA ou plus

Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement momentané

Soldats: le chef de file doit être majoritaire et les membres du groupement doivent posséder une qualification de catégorie quatre (04) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité

- Les références professionnelles et Capacité technique : L'un des membres de groupement
- Le chiffre d'affaire : cumulé des moyens des chiffres d'affaire des membres de groupement.

- N/Délai maximal est fixé à six (06) mois

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- **Dossier de candidature :**
- **A/ Capacités professionnelles :** les documents demande article 13 page 10
- **B/ l'offre technique comprend :** les documents demande article 13 page 11
- **C/ l'offre financière comprendra :** les documents demande article 13 page 11

Le dernier délai pour la remise des offres est fixé 15 jours à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2024

Réalisation D'une école primaire type 2 au niveau du site 500+220 AADL commune BERROUAGHIA - Wilaya de MEDEA

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIER SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES »

Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Cite 24 Février Teniet el Hadjer - Médéa -

Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

L'EXPRESS DU 25/02/2024 ANEP : N° 24160005348

conformément aux articles 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DIANET
DAIA DE DIANET
COMMUNE DE DIANET
NIF : 794533020032044

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°30/2023

Conformément aux dispositions de les articles 65 et 161 décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune de Djanet informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert relatif à :

n°30/2023

Achèvement de la réalisation de marché de fruit et légume à iferi - djanet

Paru L'EXPRESS: le : 03/01/2024 Que le projet cité ci-dessus est attribué provisoirement à :

Désignation de projet	Soumissionnaire retenu N° d'identification Fiscale	Montant de l'offre en DA	Délai exécution	Observations
Achèvement de la réalisation de marché de fruit et légume à iferi - djanet	KHMAYAS LAHBIB	41 719 929.20 DA	07 mois	Le seule Offre

les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jour compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission marchés de la commune de Djanet dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nation

L'EXPRESS DU 25/02/2024 ANEP : N° 2416005491

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes
Direction des Equipements Publics
NIF : 0010.18001.00009.68

Mise en demeure N°01

-Vu l'opération : NK 5.622.1.262.135.14.01 ; portant : Etude ; suivi ; Réalisation et Equipement en remplacement d'un lycée type 1000/300 à Sidi Daoud (Remplacement du lycée 1000/300 R HALIMI)

-Vu le marché N°19/622/DEP/2023 du 29/10/2023.

-Vu l'ODS N°233/622/2023 du 29/10/2023 ; portant démarrage des travaux.

-Vu le courrier établi ; par le subdivisionnaire des équipements public de la Daira de Baghliia ; en date du 24/12/2023, signalant l'abandonnant du chantier.

-Vu le courrier N°3008/DEP/SS/2023 du 28/12/2023; portant mise en garde N°01 pour reprendre les travaux sur chantier

-Vu le courrier établi ; par le subdivisionnaire des équipements public de la Daira de Baghliia ; en date du 24/01/2024, signalant que la cadence des travaux est très faible.

-Vu le PV de visite de chantier n°27 du 10.02.2024, ou il a été constaté l'absence de toute activité à l'intérieur du chantier ainsi que l'absence des ouvriers.

Le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes , mis en demeure l'entreprise **ETBPH KATOUACHE AHMED** , faisant élection domicile à la Cité el Guindouze Batiment 198 N°11 Commune De Hassi Bahbah W DE Djelfa , titulaire du marché N° 19/622/DEP/2023 du 29/11/2023 , portant Réalisation en remplacement d'un lycée type 1000/300R à Sidi Daoud (Remplacement du lycée 1000/300 R HALIMI), wilaya de Boumerdes, pour renforcer le chantier aux moyens humains, matériels et d'augmenter la cadence des travaux dans les 72 heures à compter de la date de la parution de la mise en demeure sur les quotidiens nationaux.

Faite par l'entreprise ; titulaire du marché sus indiqué ; de se conformer aux prescriptions de la présente mise en demeure ; il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que les dispositions contractuelles en la matière.

L'EXPRESS DU 25/02/2024 ANEP : N° 2416005596

ASTRONOMIE

Découverte de l'objet cosmique le plus brillant de l'Univers

Des astronomes ont découvert le quasar le plus lumineux de l'Univers grâce au Très Grand Télescope. Ils décrivent un environnement particulièrement violent, rapporte "The Guardian".



Cette vue d'artiste montre le quasar J0529-4351. Grâce au Very Large Telescope (VLT) de l'ESO, au Chili, ce quasar s'est révélé être l'objet le plus lumineux connu à ce jour dans l'Univers. Le trou noir supermassif, que l'on voit ici aspirer la matière qui l'entoure, a une masse 17 milliards de fois supérieure à

celle du Soleil et sa masse augmente de l'équivalent d'un autre Soleil par jour. Le quasar le plus lumineux de l'Univers, qui brille 500 000 milliards de fois plus que notre Soleil, est alimenté par le trou noir le plus vorace jamais décrit, qui engloutit chaque jour l'équivalent du Soleil, ce qui en fait le trou noir à la croissance

la plus rapide jamais observé. Que de superlatifs pour cette découverte, rapportée par The Guardian, dont les astronomes se réjouissent particulièrement. Il faut dire que ce quasar, baptisé J0529-4351 et situé à 12 milliards d'années-lumière de la Terre, a longtemps été considéré comme une

simple étoile. Mais grâce au Très Grand Télescope – ou VLT pour Very Large Telescope – de l'Observatoire austral européen (ESO), installé en plein désert d'Atacama, au Chili, une équipe de l'Université nationale australienne, en collaboration avec des chercheurs de l'université de Melbourne, en Australie, et de Sorbonne Université, à Paris, a révélé sa véritable identité.

Leurs résultats ont été publiés dans la revue Nature Astronomy.

Selon l'auteur principal, Christian Wolf, chercheur à l'Université nationale australienne (Canberra), il s'agit de "l'objet le plus lumineux connu dans l'Univers", et surtout, indique The Guardian, le chercheur "doute que ce record soit jamais battu".

La lumière provient de l'énergie dégagée dans le disque d'accrétion de J0529-4351, lequel mesure 7 années-lumière de diamètre, ce qui est colossal.

Le journal britannique rappelle que dans les trous noirs "ce disque est formé par la matière qui tourne autour du trou noir avant d'y être engloutie", et les chocs de matière au sein du disque "émettent des quantités phénoménales de lumière et de chaleur".

Les chercheurs estiment que le trou noir J0529-4351 est plus de 17 milliards de fois plus grand que le Soleil. Quant au disque d'accrétion, Christian Wolf décrit un ouragan cosmique d'une violence inouïe : "Comme une gigantesque cellule orange magnétique où la température atteint 10 000 °C, de la lumière partout et des vents qui soufflent si fort qu'ils feraient le tour de la Terre en une seule seconde."

In Courier international

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa
Daira d'Ain Oussera
Commune d'Ain Oussera
NIF DE LA COMMUNE:0957.1731.90565.13
NIF :0957.1731.90565.13

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°: 32/2024

- Conformément aux dispositions de l'article 161 du décret présidentiel n° 15/247 du :16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Le président de l'APC de la commune d'Ain Oussera informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° :04/2024 paru dans quotidien ASSOUAT du : 17/01/2024 et L'EXPRESS le: 17/01/2024 dont l'ouverture des plis s'est effectuée en date du 23/01/2024 PV N° : 06/2024, vu le PV de la réunion d'évaluation des offres n° 10/2024 du 25/01/2024.
- vu la correspondance n° : 298/2024 du 05/02/2024 à l'entreprise de « RAHMANI HAKIMA » pour complément de dossier.

L'attribution provisoire s'est effectuée comme suit :

N°	INTITULE DE LOT	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	DELAI	NOTE	OBS
01	Etude, suivi, réalisation et équipement une cantine scolaire 200 repas école Okis Merbaa (REALISATION).	RAHMANI HAKIMA	281161701813102	11.056.398.05	05 mois	33/45	Offre moins disant

OBS : Les soumissionnaires contestant le choix opèrent par le service contractant ; peuvent introduire leurs recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés dans la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du :16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

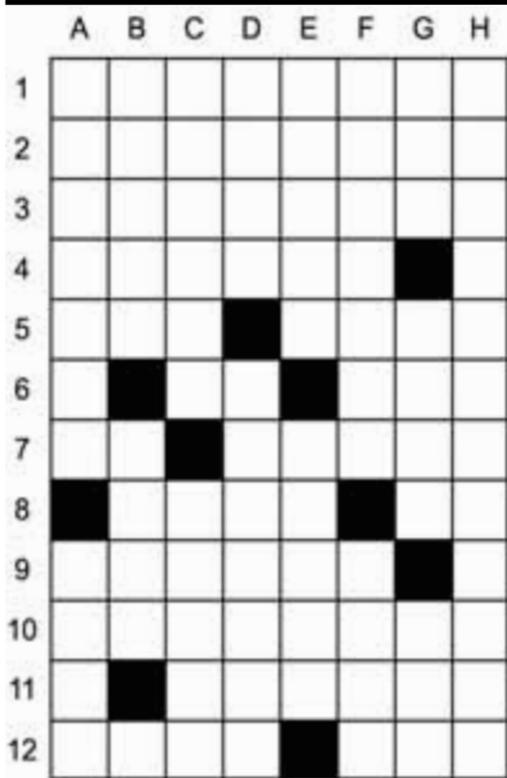
- Les soumissionnaires intéressées peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

L'EXPRESS DU 25/02/2024

ANEP : N° 2416005400



Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Très jeunes poissons. À moitié.
- B. Jouer les poètes. Soutiens de têtes.
- C. Pas mono. Réussir à placer.
- D. La monnaie des Espagnols. Qui ne cède pas.
- E. Petits personnages de conte. Vider le puits.
- F. Petite bestiole. Prince musulman.
- G. Compagnie raccourcie. Groupes d'atomes. Un des caractères grecs.
- H. Ils mangent des reptiles.

HORIZONTELEMENT

- 1. Poisons violents.
- 2. État d'Europe de l'Est.
- 3. Couvrir d'une poudre qui gratte.
- 4. Cité de Roméo et Juliette.
- 5. Colère d'anciens. Ustensile de bûcheron.
- 6. Oui ancien. Nuance de voix.
- 7. Le scandium. Prennent.
- 8. Couvert de jaune. Devant ce qui est à lui ou à elle.
- 9. Linceul blanc.
- 10. Partir fonder la colonie.
- 11. Mise sur papier.
- 12. Éméché. Court.

LES MOTS FLÉCHÉS

MÉLANGES DE FLOCONS	BIEN REGARDER LA CIBLE	GARDE DES SÔTS	SON ÉCLATEMENT FAIT UN TROU	HÉRÉTIQUE	DÉFUNT ANIMÉ
PRÉNOM MASCULIN	FEMELLES CANNINES	ÂME ET CONSCIENCE	ENDORMIT DANS SES BRAS	HOLSTER	POINTS PRESSE
BON RENDU					
ADORE!			SE FATIGUE À LA TÂCHE		
DIVA-GUERA				PETITE INFORMATION	
FÉTIDE, C'EST UNE RÉSINE					CHEFS EN CAMPAGNE
					ANCIENNE GROGNE
IL CLASSE DES TUBES	NON AUTORISÉ				
					ENTRE NORD ET EST
ARRIVE APRÈS AVOIR ÉTÉ ATTENDU					PATRIE DE PHILOSOPHES
DIPLOME					
		BIEN CONSTRUITES	UN HOMME À LA MER	PEU ENTHOUSIASTES	CAPACITÉ RÉDUITE
		REVENU BIENVENU	SONNE UN AIR DE CLOCHE	DEMI-POU/BOT	MODÈLE DE PEINTRE
PLEINE D'ARTIFICES	TASSÉE				
	GRAND LAC AMÉRICAIN				
GERE DU LIQUIDE				IL PROTÈGE CELLE QUI COUD	
TROIS DES ROMAINS					
		LIEU TRÈS SURVEILLÉ À L'ÉCOLE			
DES VIEUX JETONS À ROME					



SIDOKU

	1		5			2	
3			2	9	6		8
	5	2				7	3
2			9		4		1
		4	5	3	8	9	
		8		7		6	
4	3					8	7
		6		2		1	
7			4	8	3		5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUTER CAPOT
 CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
 NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINE REAL TENUITE VELER VOCAL

I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

SAISIE DE PLUS DE 6 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

La Sûreté de wilaya d'Alger a procédé, dans des opérations distinctes menées la semaine dernière, à l'arrestation de quatorze individus et à la saisie de plus de 6 000 comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué de ces services. « Les services de la sûreté, représentés par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, la 2^e circonscription

de la police judiciaire de Bab Ezzouar, les brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) de Staouéli (Zéralda) et des Eucalyptus (Baraki), ont procédé à l'arrestation de 14 individus, dont 3 femmes, activant dans le cadre de réseaux criminels organisés, spécialisés dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes », a-t-on précisé de même source. Ces opérations ont été

enclenchées suite à « l'exploitation d'informations parvenues aux mêmes services signalant la présence d'individus suspects s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes de tous types au niveau de plusieurs quartiers d'Alger. Suite à quoi, la police judiciaire a lancé des investigations ayant permis d'identifier les suspects », a ajouté la même source.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 25 FÉVRIER 2024 // N°756 // PRIX 20 DA

EXÉCUTIONS, VIOLS, TRAITEMENTS INHUMAINS...

De graves accusations portées contre l'entité sioniste

Des expertes mandatées par l'ONU ont exigé une enquête après des accusations d'exécutions et de viols par les forces d'occupation contre des femmes et filles palestiniennes à Gaza et en Cisjordanie. Elles dénoncent des "traitements inhumains et dégradants", des agressions sexuelles, et des détentions et exécutions arbitraires.



Les accusations portées sont graves. Des expertes de l'ONU, citées par des médias internationaux, ont rapporté des accusations de violences, notamment sexuelles, visant des femmes et des filles palestiniennes à Gaza et en Cisjordanie, imputées aux forces israéliennes. Elles exigent une "enquête indépendante et impartiale" et pressent Israël à coopérer.

Exécutions et détentions arbitraires, agressions sexuelles, traitements "inhumains"... Nommées par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, les sept expertes indépendantes s'alarment de "violations flagrantes des droits humains"

basées sur des "allégations crédibles".

Une équipe de sept expertes s'est appuyée sur une variété de sources, y compris "des témoignages de victimes et de témoins oculaires, mais aussi d'organisations civiles ou internationales travaillant avec les civils", explique Reem Alsalem, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences.

"Nous avons ensuite recoupé ces informations avec d'autres sources pour évaluer leur crédibilité." Elle précise avoir reçu ces données directement par e-mail, par téléphone ou par des outils comme Zoom, et souligne qu'il est "souvent impossible de donner plus de détails, car cela pourrait mettre en dan-

ger les sources".

Les femmes sont particulièrement touchées depuis le début de la guerre à Gaza. Femmes et enfants représentent 70 % des victimes du conflit entre Israël et le Hamas, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU. Au moins deux mères sont tuées toutes les heures depuis le 7 octobre, selon l'Alerte Genre de l'ONU Femmes.

Parmi les témoignages reçus, les expertes font état de femmes et de filles qui auraient été "arbitrairement exécutées à Gaza, souvent avec des membres de leur famille, y compris leurs enfants", alors que les victimes se trouvaient dans des lieux de refuge ou qu'elles tentaient d'échapper aux forces armées.

"Certaines d'entre elles auraient tenu des morceaux de tissu blanc lorsqu'elles ont été tuées par l'armée israélienne ou des forces affiliées", précise le communiqué. Une vidéo publiée et vérifiée par le site Middle East Eye en janvier montrait une femme, Hala Rashid Abd al-Ati, abattue par balles, alors que son petit-fils arborait un drapeau blanc et qu'ils tentaient de s'échapper de la ville de Gaza. En plus des exécutions, l'armée israélienne aurait procédé depuis le 7 octobre à la "détention arbitraire de certaines de femmes et de filles palestiniennes", dont des défenseuses des droits humains, des journalistes et des humanitaires, selon les expertes de l'ONU, dans un contexte où le recours à la détention administrative a explosé. Cette mesure d'urgence permet l'incarcération sans inculpation ni procès pour une durée indéterminée. Des témoignages font état de "traitements inhumains et dégradants" : passages à tabac, privation de nourriture, de médicaments et de produits d'hygiène féminine. Un cas de femmes détenues dans une cage à Gaza, exposées à la pluie et au froid sans nourriture, a été rapporté.

Y.B.

AHMED ATTAFF :

« LA NUMÉRISATION EST UN REMPART CONTRE LES PRATIQUES OBSOLES »

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a expliqué que le projet de numérisation globale contribuera à porter « le coup de grâce aux pratiques dépassées qui affectent depuis longtemps l'efficacité et l'efficacité des services publics », et « dont les citoyens sont depuis longtemps lassés des conséquences et des effets ». Attaf s'exprimait hier en marge de la signature d'une convention entre la Direction générale des biens domaniaux et la Direction générale des moyens du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Cette convention s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui a appelé à la nécessité de moderniser et d'améliorer le rendement des administrations publiques, notamment en généralisant le projet de numérisation à l'ensemble des services de l'État, a indiqué Ahmed Attaf dans son allocution.

Le chef de la diplomatie a souligné que le projet de numérisation permettra un saut qualitatif dans la prise en charge des équipements publics en termes de gestion, de suivi et d'amélioration.

Attaf qualifie la numérisation dans le processus d'inventaire des biens de « pas important et décisif ». Et, d'ajouter : « L'exploitation de la technologie dans le service public assurera

une gestion responsable de nos ressources financières et matérielles. Ce processus marque également le début d'une nouvelle ère de transparence et d'efficacité, permettant un inventaire et un contrôle précis des biens de l'État à l'étranger. Un processus à même (...) d'établir un mécanisme de coordination étroite entre les services des ministères des Affaires étrangères et des Finances afin de promouvoir une communication fluide et une coopération efficace en vue d'assurer l'harmonie de l'action gouvernementale et de répondre aux exigences du service de l'intérêt public ». Pour ce qui se rapporte aux biens domaniaux à l'étranger, Ahmed Attaf a révélé qu'il existe trois catégories de biens : « La première catégorie comprend les sièges des missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, la deuxième concerne les bâtiments des établissements d'enseignement et des centres culturels et médiatiques algériens à l'étranger, tandis que la troisième concerne le siège de l'ancienne Association des Algériens en Europe et les sièges d'un certain nombre d'entreprises nationales ayant exercé dans le passé à l'étranger, ainsi que les sièges et les bâtiments acquis par le Front de libération nationale puis par le Gouvernement provisoire à l'époque de notre Révolution libératrice ».

R.N.

SOMMET DU GECF

DES COULOIRS VERTS À L'AÉROPORT D'ALGER POUR LES PARTICIPANTS

Des couloirs verts permettant de faciliter les procédures de police et douanières pour les participants au 7^e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont été mis en place au niveau de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Laaziz Faïd. S'exprimant lors d'un point de presse organisé en marge d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée en compagnie du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, au niveau de l'aéroport d'Alger pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs pour le rendez-vous prévu du 29 février au 2 mars à Alger, M. Faïd a souligné qu'une des raisons de cette visite est de « s'assurer que les conditions sont effectivement réunies »

pour le meilleur accueil des participants à cet événement. « On constate avec plaisir que toutes les conditions sont réunies », s'est-il réjoui, en relevant que « des couloirs verts ont été spécialement mis en place pour les gens qui viendront dans le cadre de ce forum ». M. Faïd a expliqué que l'aéroport est la première vitrine d'un pays, raison pour laquelle, à la veille de l'organisation de ce forum international, il se dit veiller « à ce que toutes les personnes qui visiteront l'Algérie dans le cadre de cet événement aient une belle image de notre pays ». Le premier argentier du pays a précisé que cette visite qui entre, également, dans le cadre de l'inspection et de l'évaluation des procédures sécuritaires et douanières, a permis de donner des orientations afin de faciliter les

conditions de voyage pour tous les citoyens qui rentrent en Algérie ou qui se déplacent vers l'étranger. Il a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie « veut s'inscrire dans les normes internationales en matière de procédures douanières et de récupération des bagages, afin que le passager trouve toutes les facilités lorsqu'il arrive en Algérie, tout en veillant au respect de la réglementation douanière et sécuritaire ». Il a expliqué avoir insisté, lors de cette visite, sur la nécessité de la coordination entre tous les services qui interviennent dans ces procédures, notamment les services des Douanes, de la Sûreté nationale ou ceux la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires, afin de les fluidifier.

R.N.

